



La tradition du reboisement maintenue en Algérie

Page 4

DEPUIS LA 3^{ÈME} RÉGION MILITAIRE À TAMANRASSET

Chanegriha impitoyable à la préparation au combat

En visite de travail et d'inspection dans la 3^{ème} Région Militaire (RM) à Tamanrasset, à l'extrême-Sud du pays, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a supervisé, hier mercredi, le déroulement d'un exercice tactique avec munitions réelles mis en œuvre par les détachements militaires des Forces de l'Armée nationale populaire (ANP) du secteur opérationnel, colonel Lotfi. Lire en page 2



© Photo : D.R

EXPLOITATION DES EAUX SOUTERRAINES COMMUNES DANS LE SAHARA SEPTENTRIONAL

Vers l'activation de mécanismes conjoints

Page 3



M^{ME} DIANE PAILLEZ (OCDE) :
«L'Algérie a engagé des réformes nationales d'envergure dans la lutte contre la corruption»

Page 2



DESSALEMENT DE L'EAU DE MER
Le sel marin produit sera utilisé comme matière première

Page 3

BOURSE D'ALGER

L'introduction du CPA a septuplé la capitalisation boursière

L'introduction récente de la banque du Crédit populaire d'Algérie (CPA) à la Bourse d'Alger a septuplé la capitalisation boursière de ce marché financier, a indiqué mardi à Alger le Directeur général de la Société de Gestion de la Bourse des Valeurs (SGBV), Yazid Benmouhoub, affirmant que le regain d'activité sur le marché ouvrait la voie à l'introduction de nouvelles sociétés. Lors d'un exposé devant la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par le rapporteur de la commission, Mahfoud Haouas, M. Benmouhoub a fait savoir que le capital de la Bourse d'Alger s'élevait à près de 71 mds DA à la fin de 2023.

COOPÉRATION

Cherfa examine avec son homologue tunisien les voies de promotion de la coopération bilatérale

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa a reçu, mardi à Alger, le ministre tunisien de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche, M. Abdelmoneam Belati, avec lequel il a examiné les moyens de renforcement de la coopération dans le domaine agricole, indique un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, «les deux parties ont abordé les opportunités de renforcement de la coopération et du partenariat dans le domaine agricole, l'échange d'expertises et d'expériences notamment dans le domaine de la santé animale et de la production agricole».

JOURNÉE ARABE

L'Algérie célèbre aujourd'hui la Journée arabe de l'inclusion financière

L'Algérie célébrera, aujourd'hui jeudi, la Journée arabe de l'inclusion financière, marquée par la tenue d'une journée d'information sur l'inclusion financière et l'épargne, co-organisée par l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF) et l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR). Organisée en collaboration avec le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) à l'École supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger, cette journée d'information se tiendra sous le parrainage du ministre des Finances, et aura pour thème «l'épargne, levier de l'inclusion financière», choisi cette année par le Fonds monétaire arabe, explique un communiqué commun de l'ABEF et l'UAR.

Depuis la 3^{ème} Région Militaire (RM) à Tamanrasset

Chanegriha impitoyable à la préparation au combat

En visite de travail et d'inspection dans la 3^{ème} Région Militaire (RM) à Tamanrasset, à l'extrême-Sud du pays, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a supervisé, hier mercredi, le déroulement d'un exercice tactique avec munitions réelles mis en œuvre par les détachements militaires des Forces de l'Armée nationale populaire (ANP) du secteur opérationnel, colonel Lotfi.



■ Chanegriha : «L'ANP veille, à l'aune des développements régionaux et internationaux, à entreprendre des démarches rationnelles et réfléchies». (Photo: DR)

Poursuivant ses périples aux différentes Régions Militaires (RM) et après avoir visité en mars dernier, le Commandement de la Garde républicaine, le Commandement de la Gendarmerie nationale, la 1^{ère} Région Militaire (RM) à Blida, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a été accueilli, dès son arrivée hier mercredi au Secteur opérationnel Sud Tindouf, par le Général-major Mustapha Ismaili, Commandant de la 3^{ème} Région Militaire, où le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a assisté au déroulement d'un exercice militaire avec munitions réelles. Mais tout d'abord, et après avoir transmis l'hommage vibrant du Chef de l'Etat aux personnels mobilisés de la 3^{ème} RM, qui sont mobilisés,

jour et nuit, à veiller à chaque parcelle de ses frontières, le Général d'Armée s'est attaqué au vif sujet, voire l'objectif de sa visite à Tamanrasset, où le Chef d'Etat-major des Forces de l'ANP s'est adressé, lors d'une allocution prononcée à l'ensemble des cadres et personnels de ladite Région Militaire, en déclarant que «la préparation au combat est le portail d'accès vers le développement, la disponibilité et la performance opérationnelle escomptés», dira le Chef d'Etat-major de l'ANP, tout en soulignant que «la disponibilité que nous œuvrons à concrétiser sur le terrain, au niveau de cette importante Région, avec tout ce qu'elle

comprend comme dispositifs opérationnels et unités de combat, nécessite l'observation des exigences de la préparation au combat, dans toutes ses formes, branches et spécialités», a fait observer le Général d'Armée, Saïd Chanegriha. Soutenant, lors de son allocution d'orientation, que «la raison en est que parmi les éléments de puissance, qui ont des résultats certains et une efficacité prouvée, auxquels l'ANP réserve un intérêt particulier, figure la préparation au combat, qui représente le portail d'accès vers le développement et la disponibilité escomptés, ainsi que vers la performance opérationnelle qui correspond à la nature

des missions assignées», le Général d'Armée a affirmé que «l'ANP veille, à l'aune des développements régionaux et internationaux, à entreprendre des démarches rationnelles et réfléchies, basées sur la combinaison entre l'acquisition des aptitudes au combat et du professionnalisme élevé», a fait savoir le Général d'Armée Saïd Chanegriha. «En vue d'une adaptation continue à l'évolution de la situation dans notre environnement régional et international, et de faire face, efficacement, aux nouvelles menaces, nous avons entamé une préparation globale qui a touché les différentes composantes de l'ANP, avec la mobilisation des moyens humains et matériels, dans l'objectif de définir les contours du développement futur du corps de bataille de l'ANP.

Au sein de l'ANP, nous avons fait de ces démarches rationnelles et réfléchies, un geste quotidien qui combine l'acquisition des aptitudes au combat et du professionnalisme élevé, à travers l'entraînement continu et l'exécution d'exercices de différents types, avec la foi en la cause nationale, la fidélité au serment des martyrs, l'imprégnation des valeurs patriotiques, le sens du sacrifice et la défense des intérêts vitaux du pays en toutes circonstances», a-t-il fait remarquer.

D'autre part, et sur le terrain, les différents détachements combinés de l'ANP ont fait preuves d'un grand professionnalisme en aboutissant à des résultats plus que positifs dans le cadre de la lutte contre la grande criminalité transfrontalière organisée qui vise la stabilité et la sécurité des frontières du pays. Au cours des interventions et opérations exécutées au niveau des quatre coins du pays durant la période allant du 18 au 23 avril passé, les forces de l'ANP ont intercepté 78 kilogrammes de drogue en provenance via les frontières Ouest et Sud-Ouest du pays sans parler de l'arrestation de 66 narcotrafiquants ainsi que la récupération de plus de 50.000 substances de psychotropes, c'est ce qu'a indiqué, hier, le ministre de la Défense nationale (MDN) à travers un communiqué. Aussi, et dans le cadre de la lutte antiterroriste, les forces de l'ANP ont arrêté six éléments de soutien aux groupes terroristes et éliminé un terroriste, a rapporté le MDN dans son communiqué d'hier.

Suite à une opération de fouille et de ratissage menée, depuis quelques jours seulement, dans la zone de Thenéa El-Kahla située dans la wilaya de Médéa relevant de la 1^{ère} RM, un détachement de l'ANP «a abattu, le terroriste dé-

REPÈRE

Réunion du Gouvernement

Plusieurs secteurs examinés

Le Premier ministre Nadir Larbaoui a présidé, hier mercredi une réunion du Gouvernement consacrée à l'étude de projets de textes juridiques et à l'écoute de présentations relatives à plusieurs secteurs, selon un communiqué des services du Premier ministre.

«Le Premier ministre Nadir Larbaoui a présidé, ce mercredi 24 avril 2024, une réunion du Gouvernement consacrée à l'approfondissement de l'étude d'un projet de loi sur les assurances, qui vise à mettre en œuvre une réforme globale de ce secteur à travers la mise en place d'un cadre juridique unifié et intégré qui assure la promotion de la gouvernance et du contrôle de ce secteur, ainsi que l'adoption de nouveaux types d'assurance et l'adaptation aux évolutions de ce secteur, notamment en ce qui concerne la consolidation de l'assurance numérique», indique le communiqué.

Le Gouvernement a également passé en revue les progrès réalisés dans la mise en œuvre du projet de construction des silos de stockage de céréales, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des directives du président de la République, visant à renforcer les capacités nationales dans le domaine du stockage des céréales dans le cadre de la stratégie nationale de réalisation de la sécurité alimentaire.

Par ailleurs, et dans le cadre du suivi régulier et continu de la mise en œuvre des instructions du président de la République visant à accélérer le rythme de la numérisation, le Gouvernement a entendu un exposé sur la numérisation du secteur des transports et les mesures prises pour améliorer les services de transport pour les voyageurs, ainsi que les projets en cours pour répondre aux différentes préoccupations soulevées dans ce domaine, y compris le projet de construction d'une plate-forme publique pour le secteur du transport.

Le Gouvernement a également examiné l'adaptation du cadre réglementaire applicable aux institutions classées pour la protection de l'environnement et un certain nombre de mesures visant à renforcer le cadre réglementaire pour soutenir le financement de l'acquisition de logements collectifs et individuels dans les régions du Sud et des Hauts-Plateaux.

nommé Khatar Amhamed dit Ismaïl, et récupéré un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, une quantité de munitions et d'autres effets», a précisé le communiqué de MDN.

Sofiane Abi

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

Mme Diane Paillez (OCDE) :

«L'Algérie a engagé des réformes nationales d'envergure dans la lutte contre la corruption»

Intervenant lors d'un atelier organisé par l'organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Mme Diane Paillez, responsable de projets, division Moyen-Orient et Afrique, au niveau de la Direction des relations mondiales de l'OCDE a indiqué que le Gouvernement algérien a engagé des réformes nationales d'envergure dans la lutte contre la corruption.

Cet état de fait aura pour objectif de renforcer l'intégrité dans les affaires de transparence, a-t-elle ajouté. Cet atelier a été également organisé en collaboration avec l'Université d'Oran 2 «Mohamed-Benahmed», auquel ont assisté des doyens, des enseignants et des étudiants de plusieurs établissements universitaires d'Oran, portant sur «la promotion dans les programmes universitaires des connaissances liées aux normes et pratiques internationales de lutte contre la corruption».

Mme Diane a indiqué, dans ce cadre, que la corruption est un obstacle majeur au développement social et économique des pays, puisqu'elle affaiblit la confiance dans les marchés et les institutions et affecte la compétitivité, en freinant la croissance portée par le secteur privé et en décourageant les investissements.

Dans ce contexte, la mobilisation de la société civile, des établissements d'enseignement supérieur et du milieu universitaire est fondamentale, afin d'assurer

une approche coordonnée dans la prévention et la lutte contre la corruption, a-t-elle ajouté, estimant que «les universités jouent un rôle crucial dans la formation et le développement des citoyens, la prévention et la sensibilisation des futurs cadres».

Pour ce qui est des objectifs de cet atelier, il sera question, selon elle, de sensibiliser les participants et le milieu universitaire aux normes et meilleures pratiques de l'OCDE en matière de lutte contre la corruption et ses bénéfices pour la promotion de l'intégrité des affaires et renforcer les capacités du milieu universitaire sur les normes et standards internationaux en matière de lutte contre la corruption et l'intégrité dans les affaires, a-t-elle soutenu

Par ailleurs, M. Amani Ismaïl, vice-recteur chargé des relations extérieures, de coopération, de planification, de communication et des manifestations scientifiques à l'Université d'Oran 2, a indiqué, à l'ouverture de cet atelier, organisé par l'OCDE, organisation intergouvernementale d'études économiques, en collaboration avec Siemens, «vise à promouvoir les connaissances les plus récentes en matière de pratiques internationales de lutte contre la corruption, et ce dans le cadre du "Projet OCDE" - Des conditions de concurrence équitables pour la compétitivité en Algérie», notamment son volet «Intégrité des affaires».

Moncef Redha

Exploitation des eaux souterraines communes dans le Sahara septentrional Vers l'activation de mécanismes conjoints

Le directeur de l'Agence nationale des ressources hydrauliques (ANRH), Mehdi Ben Mouffok, a évoqué le communiqué final de la réunion consultative tripartite (Algérie, Tunisie et Libye),

Tenue, lundi à Tunis, où les dirigeants des trois pays frères, à savoir les Présidents Abdelmadjid Tebboune, Kaïs Saïed et Mohamed Younes El-Menfi, réunis au Palais de Carthage, sont convenus de l'organisation périodique de cette réunion, en alternance entre les trois pays afin de hisser les relations bilatérales privilégiées qui lient chaque pays à l'autre vers une nouvelle étape qualitative axée, au-delà du cadre bilatéral, sur la réflexion et l'action collectives.

« Dans le Communiqué final du Sommet de Tunis, il a été convenu d'activer au plus vite des mécanismes conjoints pour l'exploitation des eaux souterraines communes dans le Sahara septentrional », a-t-il indiqué.

Il a été également convenu, a poursuivi le directeur de l'Agence nationale des ressources hydrauliques, de créer un groupe de travail conjoint chargé d'élaborer des mécanismes permettant de mettre en place des projets et des investissements conjoints d'envergure dans des domaines et secteurs prioritaires.

Tels que, a-t-il dit, la production de céréales et de fourrage et le dessalement de l'eau de mer, ainsi que d'autres projets et pro-



« Les ministres en charge des ressources en eau d'Algérie, de Libye et de Tunisie ont convenu d'adopter de nouveaux Plans d'action efficaces pour renforcer et diversifier la coopération et le partenariat stratégique ». (Photo : D.R)

grammes de coopération visant à assurer la sécurité hydrique et alimentaire des trois pays. « Les ministres en charge des ressources en eau d'Algérie, de Libye et de Tunisie ont convenu d'adopter de nouveaux Plans d'action efficaces pour renforcer et diversifier la coopération et le partenariat stratégique », a ajouté Mehdi Ben Mouffok.

Il a été également convenu de créer un groupe de travail conjoint chargé d'élaborer des mécanismes permettant de mettre en place des projets et des investissements conjoints d'envergure dans des domaines et secteurs prioritaires, tels que la production de céréales et de fourrage et le dessalement de l'eau de mer, ainsi que d'autres

projets et programmes de coopération visant à assurer la sécurité hydrique et alimentaire des trois pays. Et d'accélérer la mise en œuvre du projet d'interconnexion électrique des réseaux de transport d'électricité entre les trois pays et de développer la coopération et d'établir des partenariats dans le domaine de l'exploration, de la production et du stockage de produits pétroliers et dans les secteurs des mines et des énergies renouvelables et propres comme l'hydrogène vert. Afin de renforcer la coopération et d'activer les efforts conjoints visant à renforcer la capacité de leurs peuples à faire face aux répercussions de la crise économique mondiale, notamment en

matière de sécurité hydrique, alimentaire et énergétique, les trois dirigeants, sont convenus de créer des groupes de travail conjoints chargés de coordonner les efforts visant à protéger les frontières communes contre les risques et les conséquences de la migration irrégulière et les autres manifestations du crime organisé. Ces groupes de travail seront également chargés de mettre en place une approche participative pour le développement de ces régions, en veillant à unifier les positions et les discours en direction des différents pays frères et amis concernés par le phénomène de la migration irrégulière au nord de la Méditerranée et en Afrique subsaharienne.

Rabah Mokhtari

BRÈVE

Sonatrach

Signature d'un protocole d'entente avec la société omanaise ABRAJ Energy Services

Le groupe Sonatrach a signé, mercredi à Mascate (Oman), un protocole d'entente (MoU), avec la société omanaise ABRAJ Energy Services, a-t-il indiqué dans un communiqué.

Ce protocole permettra à Sonatrach et à ABRAJ Energy Services d'engager des discussions qui porteront sur «les opportunités de coopération dans les activités de forage, de Workover et des services aux puits, ainsi que les services aux projets intégrés», a-t-on expliqué.

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence du P-dg de Sonatrach, Rachid Hachichi, ajoute le document, rappelant que ABRAJ Energy Services est l'une des principales sociétés du Sultanat d'Oman opérant dans les services Oil & Gas.

La signature de ce MoU confirme «les ambitions de Sonatrach de développer la coopération dans les activités de services pétroliers à l'international et de renforcer davantage le partenariat avec les sociétés omanaises à travers l'échange mutuel d'expériences et la formation spécialisée», affirme le communiqué.

Agence

Lutte contre la fraude et l'évasion fiscale

Les agents fiscaux appelés à renforcer leur présence sur le terrain

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd a appelé avant-hier depuis l'École nationale des Impôts (ENI) de Koléa (Tipasa), à la nécessité de renforcer le travail de terrain des agents fiscaux pour lutter contre la fraude et l'évasion fiscale et consacrer l'efficacité en matière de recouvrement fiscal.

Soulignant le rôle «sensible et stratégique» de l'administration fiscale dans la construction de l'économie nationale, M.Faïd a insisté dans une allocution prononcée lors des journées de formation au profit des chefs de inspections des impôts sur «les modalités d'imposition du revenu global», sur la nécessité pour les agents fiscaux de sortir des bureaux et d'aller sur le terrain pour lutter contre la fraude et l'évasion fiscale et réaliser l'efficacité du recouvrement fiscal.

M. Faïd a déclaré à l'occasion que les services fiscaux sont «l'une des structures efficaces de l'Etat» face à de tels phénomènes, appelant les participants à ces journées de formation à redoubler d'efforts dans l'accomplissement de leurs missions et à renforcer leur présence sur le terrain, afin de lutter contre le marché noir où les opérateurs ne paient pas d'impôts.

Le ministre a souligné la propagation croissante du phénomène des marchés parallèles dans toutes les régions du pays, le considérant comme une «menace pour l'économie nationale, en raison de ses effets négatifs sur les ressources fiscales publiques», avant d'insister sur l'impératif de contribuer à l'amé-

lioration du climat des affaires en faveur des investisseurs et de redoubler d'efforts pour élargir l'assiette fiscale. Selon lui, l'axe de modernisation des administrations publiques, que les autorités publiques ont intégré dans leurs projets de développement dans l'objectif de fournir un service public répondant aux aspirations des citoyens, doit être accompagné par une performance efficace de l'administration fiscale, qui permet à toutes les catégories de la société de contribuer aux recettes du Trésor public en tant que ressource essentielle parmi les ressources du budget de l'Etat. Il a noté, dans ce sens, que le secteur fiscal connaît de nombreux chantiers, dont la rénovation, la réhabilitation et l'équipement de tous les locaux des services fiscaux à travers le pays, dans le cadre d'une stratégie de réforme globale et de modernisation de tous les services avant le mois de juin prochain. S'agissant la journée de formation, M. Faïd a affirmé qu'il tenait à y assister pour être en contact direct avec les employés des impôts en tant qu'acteurs principaux et pilier du secteur sur le terrain, reconnaissant leur rôle dans la réalisation des objectifs du secteur.

Il convient de noter que le ministre des Finances, avant sa participation à cette réunion, a visité le Centre de proximité des impôts (CPI) de Koléa, où il s'est rendu dans différents services pour s'informer sur leur fonctionnement.

Manel Z.

SEL MARIN

Dessalement de l'eau de mer

Le sel marin produit sera utilisé comme matière première

Les quantités, importantes, de sel marin produites au niveau des stations de dessalement de l'eau de mer pourront être utilisées comme matière première pour la production de plusieurs autres produits, a indiqué, avant-hier mardi, à Biskra, le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab. Affirmant que son département ministériel s'emploiera à exploiter le sel issu du processus de dessalement de l'eau de mer. S'exprimant lors d'un point de presse organisé au second jour de sa visite de travail au dépôt de carburant de l'entreprise Naftal, dans la zone industrielle de Biskra, le ministre de l'Energie et des Mines a mis en avant les volumes d'eau produits quotidiennement par les usines de dessalement d'eau de mer réparties dans tout le pays. «Les quatorze usines de dessalement de l'eau de mer produisent plus de 2 millions de m³ d'eau par jour, un volume qui devrait atteindre les 3,5 millions de m³ avant la fin de l'année 2024», a-t-il dit.

Ces usines de dessalement de l'eau de mer, a poursuivi Mohamed Arkab, produisent également d'importantes quantités de sel marin qui pourront être exploitées, dans un avenir proche, par le groupe industriel public Sonarem. «Le sel produit par les 14 usines de dessalement, qui seront prochainement au nombre de 19, après l'entrée en production, prochaine, de 5 autres, pourra être utilisé comme matière première pour la production de plusieurs autres produits, ce qui en fait une valeur ajoutée pour l'industrie», a encore indiqué le ministre de l'Energie et des Mines.

Auparavant, inspectant l'unité de production de sels de l'Enasel, à El-Outaya, ainsi que la carrière de sable et d'agrégats de la commune de Djemorah, le ministre de l'Energie et des Mines a mis en avant la possibilité de produire des matériaux à forte valeur ajoutée après avoir contrôlé les processus de production dans ces deux structures, pour passer ensuite à l'étape de l'exportation dans le cadre des efforts d'exportation hors hydrocarbures. Faisant remarquer que la wilaya de Biskra est riche en mines. Durant sa visite de travail de deux jours dans la wilaya de Biskra, le ministre de l'Energie et des Mines, accompagné des autorités locales, a procédé à la pose de la première pierre de deux projets, le premier portant sur la réalisation d'une centrale solaire et le second sur la réalisation d'un transformateur électrique de 400/220 kV, dans la commune d'El Ghrou, et inspecté plusieurs structures relevant de son secteur dans les communes de Djemorah et d'El-Outaya et dans la zone industrielle du chef-lieu de wilaya.

Rabah M.

Qui se souvient du 21 avril 1963 à l'Arbatache ?

La tradition du reboisement maintenue en Algérie

Cette année encore, une date qui devrait être l'occasion d'une commémoration méritée en Algérie, est passée inaperçue : le 21 avril. Ce jour-là, en 1963, c'était un dimanche, jour de repos hebdomadaire, à ce moment, Alger s'est vidée de ses habitants dès le matin pour une raison qui n'avait rien à voir avec une quelconque alerte contre une catastrophe dont il fallait prévenir les dégâts humains. Le mouvement de masse qui a fait sortir les Algérois de leur ville répondait à l'appel de la forêt qui avait besoin d'arbres.

Moins d'un an à peine après la fin de la Guerre d'indépendance, les traces laissées par le napalm de l'Otan largué par l'armée coloniale française à partir d'avions américains, étaient visibles partout dans les forêts où les combattants de l'ALN (Armée de libération nationale) trouvaient refuge. Près de la capitale, sur les pentes de l'Arbatache (ex-Maréchal Foch), la surface forestière était pratiquement dénudée et n'offrait plus aucune protection au barrage Hamiz posé sur l'oued qui coulait au pied du massif.

René Dumont à Alger

A l'origine de la journée historique de reboisement du 21 avril 1963 : l'économiste et agronome français René Dumont. C'est lui qui suggéra à Ahmed Ben Bella, premier Président de l'Algérie indépendante, dont il était conseiller, l'idée d'une grande action populaire de reboisement pour la protection des sols contre la dégradation, et des barrages contre l'envasement. La décision fut prise de reboiser les pentes de l'Arbatache, pour protéger contre l'érosion, le barrage du Hamiz, situé en aval. En annonçant cette action fixée au 21 avril, Ahmed Ben Bella expliquait : «Chaque jour, 100 hectares se perdent dans la mer». Quelques jours avant, le 11 avril, Abdelhamid Benzine, rédacteur en chef d'Alger Républicain, titrait son éditorial, «Couvrons notre patrie de forêts», en appelant à planter des arbres. Les chiffres concernant les forêts en Algérie en 1962 justifiaient son appel : 2,5 millions d'hectares complètement dégradés ; 5 millions d'ha de terres en érosion ; 1,5 m³ milliard d'eau qui allaient en mer et érosion de 40.000 ha de terres.

Le 21 avril 1963 près de 500 000 arbres ont été plantés. Sur la lancée, avant la fin de l'année, le 1^{er} décembre 1963, 600.000 arbres seront encore plantés à l'Arbatache. A cette occasion, une étude publiée dans Alger Républicain (29 novembre 1963), cite Ibn Khaldoun : «On pouvait aller de Tripoli à Alger sous une voute d'arbres». La sensibilisation a porté puisque la tendance est maintenue l'année suivante : en mars 1964, les travailleurs du Jardin d'Essai et les élèves de l'Ecole d'horticulture ont planté 5.000 arbres au Bois des Arcades, à Alger, et, début avril, pour la Journée de l'Arbre, 500 hectares sont plantés. A la fin de l'année 1964, le bilan annuel est éloquent : des centaines de milliers d'arbres plantés à travers le pays ; en 5 mois seulement, 1 million d'hectares ont été reboisés. En 1965, pour célébrer le 21 avril, 500.000 arbres sont plantés au Hamiz. Au plan national, au total, Alger Républicain (26 avril 1965) annonce 40 millions d'arbres plantés.

Pour la petite histoire, le barrage-réservoir du Hamiz a été construit en 1879, durant l'occupation coloniale française. Selon les archives de l'époque, pour faire barrage aux eaux torrentielles dans la vallée, on éleva un mur de 42 mètres et construisit un réservoir d'une longueur de 222 mètres, capable d'emmagasiner 11 millions de m³ d'eau. Le réservoir, destiné à l'irrigation d'une zone de 40.000 hectares, connut par



■ Lancé en août 1971, sur une superficie de 3 millions d'ha par le défunt Président Houari-Boumediène, le Barrage vert a coïncidé avec la 1^{re} conférence internationale sur l'environnement, à Stockholm en juin 1972. (Ph : DR)

la suite, diverses modifications. Le mur fut porté à une hauteur de 45 mètres et, en 1946, le barrage présentait une capacité de 23 millions de m³, soit près du double de la capacité initiale.

A la tête du réseau d'irrigation, une usine de production d'électricité a été construite et inaugurée en 1946. La centrale électrique est prévue pour produire annuellement 2,5 millions de kilowatts, elle atteindra 3,5 millions de kw après surélévation du barrage. Elle permet une économie de charbon (anglais) de 1.500 à 1.800 tonnes, et de fret (Article de Bachir Hadj Ali dans Liberté - organe du Parti communiste algérien - de mars 1946).

Le phénomène de l'envasement posait à cette époque déjà un sérieux problème. Les ingénieurs français alertaient sur les risques liés aux eaux pluviales déferlant des montagnes, chargées de matières vaseuses qui se déposent dans les bassins réservoirs et menacent de les combler dans un court délai. Le barrage du Hamiz était dans ce cas.

C'est pour protéger ce barrage que la journée de reboisement fut donc organisée le 21 avril 1963. Avec le recul, cette date peut être considérée comme celle de la première et plus grande action écologique que l'Algérie n'ait jamais connue. Car, en fait, ce ne sont pas les seuls habitants de la capitale qui participèrent au reboisement mais ceux de toute la Mitidja. Ils convergèrent en une foule immense, dans une ambiance de fête indescriptible, pour planter chacun «son» arbre et marquer «sa» participation - qui aura d'autres formes dans les mois qui suivront - à l'œuvre de reconstruction du pays. On peut dire que l'écologie en Algérie est née avec la journée de reboisement du dimanche 21 avril 1963. René Dumont a été, sans doute, le plus prestigieux des nombreux amis français de l'Algérie qui ont accouru, dès les premiers mois après la proclamation, en juillet 1962, de l'indépendance, pour aider le pays à se reconstruire, dans tous les domaines. On les appelait «Pieds-rouges» par opposition aux «Pieds-noirs» qui avaient quitté massivement l'Algérie laissant à l'abandon l'économie et l'administration dont ils constituaient l'essentiel de l'encadrement. René Dumont était arrivé à Alger le 22 décembre 1962, accueilli à l'aéroport par le Président Ben Bella. Il fit une tournée d'une quinzaine de jours dans le pays, qui le conduisit notamment dans les Aurès où il est allé début janvier 1963.

Quelques jours après, René Dumont donnait une conférence à Alger sur le thème de la réforme agraire, en présence du Président Ahmed Ben Bella et du ministre de

l'Agriculture, à l'époque Amar Ouzegane. Au cours de cette conférence, donnée salle Ibn Khaldoun (anciennement salle Pierre Bordes, construite sous le siège du Gouvernement général, actuel Palais du Gouvernement), René Dumont lança une petite phrase significative : «Il y a de nouvelles féodalités qui tentent de s'installer ici». C'était, il y a plus de 61 ans.

René Dumont avait gagné, auparavant, l'estime et l'amitié des Algériens en tant que signataire du Manifeste des 121 (publié le 6 septembre 1960 dans le magazine Vérité-Liberté) contre la guerre d'Algérie. Son livre phare, «L'Afrique noire est mal partie» (Ed. Seuil), est sorti en mars 1963, alors qu'il était le conseiller du premier Président algérien.

L'arbre, c'est la vie

«L'arbre, c'est la vie», pouvait-on lire en 1963 sur de grandes banderoles posées bien en vue. Aujourd'hui, dans les textes, c'est la continuité : «Le respect de l'arbre est un devoir pour tous les citoyens», dit une des dispositions de la loi algérienne sur les forêts. Selon cette loi, la coupe d'arbres sur la route, dans une ville et même à l'intérieur d'une propriété privée, doit être autorisée par la Direction générale des forêts (DGF). Selon les données fournies par la DGF, l'Algérie compte une terre forestière (forêts, maquis et reboisement) estimée à 4,1 millions d'hectares, composée notamment de plus de 1,7 million de hectares de forêts proprement dites (forêts et reboisement) représentant 42% du total des formations forestières.

La forêt algérienne est constituée de différentes essences en tête le pin d'Alep représentant 68% de la totalité des formations forestières, suivi du chêne liège couvrant 21% des surfaces forestières. La forêt algérienne n'a pas pu échapper à la catastrophe provoquée par les incendies (en moyenne 30.000 ha par an), les maladies et parasites (comme la chenille processionnaire pour le pin et le cèdre) et la pratique incontrôlée et inquiétante de la coupe illécite (pour le défrichage, la construction et le commerce de bois).

Motif de satisfaction : en Algérie, la plantation d'arbres est restée un geste écologique par excellence. Dans le programme national de reboisement lancé en 2000, sur 20 ans (2000-2020), 562.000 hectares devaient être plantés pour protéger les bassins versants contre l'érosion sur un total de 1.245.900 ha qui incluent également le reboisement industriel (75.000 ha), de reproduction (250.000 ha), la lutte contre la désertification (333.260 ha) et le reboisement d'agrément et récréatif (25.640 ha).

La directrice des forêts et de la ceinture verte de la wilaya d'Alger, Mme Sabrina Hakkar, a fait état, récemment, de la plantation de plus de 863.000 arbustes de différentes variétés à Alger, dans le cadre des campagnes de reboisement pour la saison 2023-2024, lancées le 25 octobre dernier et clôturées, le 21 mars 2024.

Le Barrage vert

Lancé en août 1971, sur une superficie de 3 millions d'hectares, par le défunt Président Houari Boumediène, le Barrage vert a coïncidé avec la première conférence internationale sur l'environnement, à Stockholm en juin 1972. A son lancement, il devait constituer une véritable ceinture variant de 5 à 20 km de largeur et s'étalant d'Est en Ouest, sur 1.500 km. Le président Houari Boumediène avait effectué de nombreuses visites aux éléments du Service national chargés des travaux. Jusqu'en 1990, les travaux étaient réalisés par le Haut commissariat du Service national qui s'est vu confier l'opération après que les moyens de l'administration des forêts se révélèrent insuffisants. Une judicieuse répartition des tâches, les forestiers prenant en charge les aspects techniques et l'Armée la réalisation, a permis de donner beaucoup d'efficacité à cette opération. Dans des conditions éprouvantes et au prix de nombreuses pertes humaines, les appelés ont couvert 280.000 ha plantés en arbres fruitiers et forestiers. Tout le mérite de cette opération leur revient. Le projet fut ensuite repris par l'Administration des forêts. La partie réalisée depuis le désengagement du Service national, de 1991 à 1997, est estimée à 80.000 ha. En 1998, les travaux de réalisation du Barrage vert se poursuivaient avec un taux de 60%. Le Barrage vert a toujours été présenté comme le fleuron de l'Algérie en matière de lutte contre la désertification.

Après un long sommeil, le Barrage vert a été relancé, en 2020, en tant que priorité pour lutter contre la désertification, sur décision prise en Conseil des ministres. Un organe de coordination de la lutte contre la désertification et de la relance du Barrage vert a été créé. La réalisation du Plan d'action de relance du Barrage vert a été confiée au groupe public Génie rural. La réhabilitation et l'extension du Barrage vert qui s'étend sur 13 wilayas, sont justifiées par son caractère national et stratégique, autant que par ses dimensions écologique - préservation des écosystèmes et économique - création de richesses et d'emploi. Il s'agit de l'axe central de la stratégie algérienne en matière d'amélioration et de renforcement des capacités de lutte contre la désertification et de réduction des répercussions du changement climatique, qui a pour horizon 2035. Ses objectifs : la conservation et la gestion durable des ressources (sol, eau, flore, faune) du domaine forestier, alfatier et autres espaces naturels. Son but : assurer la pérennité et garantir une production soutenue des biens et services pour le bénéfice des populations et de l'économie nationale. Le nouveau programme du Barrage vert adopte une approche intégrée répondant aux besoins et aux aspirations des populations concernées tout en tenant compte des vocations et des potentialités de ces espaces. Plus de 26 millions de plants ont été mis en terres sur une superficie de 43.558 hectares dans les zones du Barrage vert dans le cadre du programme 2020-2023 selon un bilan établi en août 2023 par la DGF.

Dernièrement, en Conseil des ministres, le Président Abdelmadjid Tebboune a insisté sur la réhabilitation du Barrage vert selon un cahier des charges. La création d'entreprises de jeunes dans le domaine de reboisement, de l'irrigation, de l'entretien et du suivi de l'exploitation, est encouragée.

M'hamed Rebah

INFO EXPRESS

Michel Boujenah ne fera pas le clown à Besançon, ni à Clermont-Ferrand : ses spectacles ont été annulés ! »

Michel Boujenah, l'humoriste des années 80, qui s'est toujours défini comme un clown avant tout, même lorsque son farouche militantisme pro-sioniste prenait largement le dessus, allant jusqu'à défrayer la chronique en Tunisie, son pays natal, a encore une fois perdu son nez rouge... A 72 ans, alors que sa carrière est derrière lui, le masque du gentil bouffon débonnaire, se faisant le chantre de la paix et de la compréhension mutuelle à la ville comme à la scène, est de nouveau tombé. A l'instar du sinistre Enrico Macias, le vrai faux « messenger de la paix » mais fervent thuriféraire de l'Etat d'apartheid israélien et de son colonialisme sanguinaire, il s'est craquelé de toutes parts, après avoir asséné froidement, sans la moindre dérision, au micro de Radio J : « Si les Gazaouis sont d'accord avec le Hamas, alors il n'y a pas de dommages collatéraux. » Les propos abjects de ce clown terrifiant, déshumanisant la population martyre de Gaza et justifiant son massacre de masse, n'ont fait rire personne dans les chaumières, ni sur les réseaux sociaux... Soulevant un tollé, ils ont inspiré en revanche de nombreux appels au boycott de ses spectacles. Il faudra bien plus qu'un nez rouge à Michel Boujenah pour faire le clown à Clermont-Ferrand et à Besançon, puisque ses deux représentations y ont été annulées, sous une houle d'indignation. Il lui faudra bien plus qu'un nez rouge pour continuer de faire illusion en France.

Alger Turbulences des ondes téléphoniques à la gare routière du Carroubier

Allô allô allô... ce n'ai plus la peine d'appeler encore au niveau de la gare routière du carroubier Alger. Gérée par Sogral. On ne peut pas joindre nos correspondants par téléphone mobile. Encore moins surfer sur internet. On s'abstient de citer l'opérateur afin d'éviter tout malentendu et aussi parce que c'est mon choix. on ne sait pas si c'est les opérateurs ou bien un acte de vandalisme envers les bornes des opérateurs de téléphonie mobile. Ce ne sont pas tous les opérateurs qui sont absents de la gare routière du carroubier. Surtout ces derniers temps on n'arrive plus à joindre nos correspondants sans être joignables. Il a fallu quitter la gare routière pour pouvoir appeler et joindre mes contacts. ■

Oum El-Bouaghi

Formation de cinq jours au profit des maires

Poursuivant la série de formation en faveur des maires, la direction de l'administration locale en coordination avec la direction de l'action sociale a organisé un cycle de formation d'une durée de cinq jours qui a débuté le 21 et prendra fin le 25 avril 2024.

Au programme de ce 8^e thème, les mécanismes sociaux de prise en charge des catégories vulnérables (handicapés, dispositif AFS, âgés, femmes en détresse, femmes au foyer, etc. Y ont participé 39 maires de la wilaya d'Oum El Bouaghi. Animés par des cadres de l'action sociale de la wilaya. Cette formation a été rehaussée par la présence du chef de l'exécutif qui a donné le coup d'envoi et qui dira en substance que « l'Algérie est une pépinière de textes », et a souligné que cette formation initiée par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales en faveur des responsables locaux visant à améliorer



■ Le cycle de formation initié par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales des maires vise à améliorer la performance des maires dans l'accompagnement et la gestion des collectivités.

la performance des maires dans l'accompagnement dans la gestion des collectivités ainsi que l'amélioration des tâches inhérentes à cette noble mission qui leur est dévolue. Au cours de leurs interventions le DAL et le DAS ont tour à tour axé sur le thème retenu en indiquant que ce stage permettra aux responsables locaux de contrôler, vérifier l'ensemble des textes relatifs à la prise en charge des personnes aux besoins

spécifiques tout en affirmant qu'à l'échelle wilaya, la DAS dispose d'une cellule d'écoute composée d'assistances sociales, psychologues etc qui est chargée de la prise en charge des personnes démunies et notamment celles confrontées à des difficultés sociales. A noter que le thème prévu dans ce programme au palais de la culture Nouar Boubakeur d'Oum El Bouaghi a suscité un débat riche et fructueux des responsables

présents ce qui leur a permis de bien cerner les problèmes en relation avec le secteur de la solidarité nationale, de la famille et de la coordination de la femme. Il est méritoire de noter que les trois (3) premières journées ont été marquées d'une manière spécifique par une ambiance sereine et conviviale, ce qui dénote la réussite de ces journées bénéfiques qui ont tenu toutes leurs promesses.

A. Remache

Algeria Digital Summit 2024

Ooredoo expose ses offres et solutions innovantes

Entreprise omniprésente dans les événements technologiques majeurs, Ooredoo participe au salon, le ministre de la Poste et des Télécommunications M. Karim Bibi Triki, et le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Yacine El-Mahdi Oualid ont effectué une visite à l'espace d'exposition de Ooredoo. En effet, et pour la 4^e année consécutive, Ooredoo prend part à ce salon technologique de grande envergure à travers un stand où les conseillers commerciaux de « Ooredoo Business » se tiennent à disposition des vi-

siteurs et des professionnels, pour leur présenter les solutions et services innovants qui répondent à leurs besoins. En marge de cet événement, des conférences et des ateliers ont été animés par des experts en technologie et digitalisation sur des thèmes couvrant les dernières tendances en TIC, l'innovation, l'entrepreneuriat et le financement de projets. La participation de Ooredoo à ce carrefour technologique international témoigne de son engagement à mettre son expertise technologique au service des professionnels des différents secteurs. ■

siteurs et des professionnels, pour leur présenter les solutions et services innovants qui répondent à leurs besoins. En marge de cet événement, des conférences et des ateliers ont été animés par des experts en technologie et digitalisation sur des thèmes couvrant les dernières tendances en TIC, l'innovation, l'entrepreneuriat et le financement de projets. La participation de Ooredoo à ce carrefour technologique international témoigne de son engagement à mettre son expertise technologique au service des professionnels des différents secteurs. ■

Sidi Bel-Abbès

Transformer le théâtre universitaire en un produit commercialisable

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a mis l'accent, avant hier, à Sidi Bel Abbès, sur l'importance de faire du théâtre universitaire « un outil pour transformer les idées innovantes des étudiants en produits commercialisables ». Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite de travail dans la wilaya pour superviser la clôture de la 14^e édition du Festival du théâtre universitaire « Mahieddine Bouzid », le ministre a indiqué qu'il existe des indices qui montrent que le théâtre universitaire deviendra un outil pour servir la culture et transformer les idées innovantes des étudiants en produits commercialisables où le marché rencontre l'art et la culture, à travers le théâtre universitaire. M. Baddari a ajouté que « ce que nous avons vu, aujourd'hui au théâtre de l'Université de Sidi Bel Abbès, représente un terrain fertile pour la solidarité nationale et la tolérance, pour la transmission des cultures de la

société algérienne d'une génération à l'autre, pour construire une Algérie nouvelle et s'ouvrir à l'environnement économique et social, à travers plusieurs activités, qu'elles soient scientifiques ou artistiques ». Il a ajouté que « le théâtre est devenu une réalité dans le milieu universitaire algérien et les capacités théâtrales et artistiques que nous connaissons, aujourd'hui, sont la meilleure preuve des grands progrès réalisés dans les domaines artistiques, créatifs et culturels à l'université ». Le ministre a souligné que dans le cadre de la convention paraphée avec le ministère de la Culture et des Arts, 115 ateliers d'enseignement et de pratique de théâtre seront ouverts au niveau de toutes les universités du pays, en vue d'accompagner les énergies juvéniles et donner aux étudiants l'occasion de mettre en exergue leurs talents, énergies créatives et innovantes sur la scène culturelle. Le ministre a souligné que « conformément au 41^e engagement

du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'Université algérienne représente la locomotive dans le domaine innovant, créatif, scientifique, technologique, artistique et humain, ce qui la place à un endroit de savoir et de créativité. M. Baddari a entamé sa visite au niveau du campus universitaire de l'université « Djillali Liabes » de Sidi Bel Abbes, où il a visité le chapiteau des représentations des établissements universitaires, l'exposition organisée au hall de la bibliothèque, comportant des stands des universités, à l'instar de thèses de doctorat, des ouvrages d'universitaires sur le théâtre, outre des tableaux d'art et de sculpture produits par des étudiants des départements de l'université et ses contributions dans l'animation culturelle et artistique. Il a aussi inspecté les clubs du théâtre universitaire et a assisté aux ateliers d'interprétation et d'écriture dramatique au niveau de la bibliothèque. ■

INFO EXPRESS

Jour de la Terre Dahleb donne le coup d'envoi d'une campagne de reboisement au Parc de Oued Smar

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fazia Dahleb, a donné, lundi passé, le coup d'envoi d'une campagne de reboisement au Parc de Oued Smar (Alger), dans le cadre de la célébration du Jour de la Terre (22 avril). L'opération de reboisement s'est déroulée lors d'une visite d'inspection effectuée par la ministre, en compagnie du wali délégué de la circonscription d'El Harrach, Abdelwahab Zeini, et en présence de cadres du ministère, de représentants de la Direction de l'environnement de la capitale et d'associations environnementales et d'agents de la Direction des forêts de la wilaya d'Alger.

Dans une déclaration à la presse à cette occasion, la ministre a précisé que "le Parc de Oued Smar, dont le taux d'avancement des travaux d'aménagement a dépassé 50%, bénéficiera d'une opération de reboisement sur plus de 20 hectares avec plus de 23 espèces de plantes garantissant la stabilité du sol, ainsi que de plusieurs autres structures". Des installations permettant la récupération de l'eau pour son utilisation dans l'irrigation sont en cours de réalisation au niveau du Parc, de même que des équipements pour l'utilisation des gaz de décharge dans l'éclairage, a ajouté la ministre.

Cet espace public vert, qui a mobilisé une enveloppe financière de plus de 7 milliards DA, fera de la capitale "la perle de la rive sud de la Méditerranée", a-t-elle estimé, mettant en avant les efforts déployés par les hautes autorités en vue d'offrir aux citoyens des espaces de détente, de loisirs et de promenade. Evoquant le cadre juridique régissant la gestion des déchets, la ministre a indiqué que la loi réexaminée relative à la gestion des déchets était au niveau du Gouvernement, qui devrait l'approuver "incessamment". Il s'agit d'une priorité nationale pour le Gouvernement, a-t-elle affirmé. Mme Dahleb a, par ailleurs, fait savoir que son département avait parachevé l'élaboration de la stratégie nationale de gestion intégrée des déchets à l'horizon 2035 et des plans nationaux de gestion des déchets. ■

■ Palestine occupée

La Jamaïque reconnaît la Palestine comme un État indépendant



■ La Jamaïque a réitéré son appel à un cessez-le-feu dans la bande de Ghaza, soumise à une agression génocidaire sioniste depuis le 7 octobre 2023 et continue de plaider en faveur d'une solution à deux Etats.

«La Jamaïque continue de plaider en faveur d'une solution à deux Etats comme seule option viable pour résoudre le conflit (entre la Palestine et l'entité sioniste) de longue date. En reconnaissant l'Etat de Palestine, la Jamaïque renforce son plaidoyer en faveur d'une solution pacifique», a déclaré le ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, Kamina Johnson Smith, dans un communiqué de presse. «Cette décision est conforme au ferme engagement de la Jamaïque envers les principes de la Charte des Nations unies, qui visent à établir le respect mutuel et la coexistence pacifique

La Jamaïque a annoncé, mardi, sa décision de reconnaître officiellement l'Etat de Palestine, et réitéré son appel à un cessez-le-feu dans la bande de Ghaza, soumise à une agression génocidaire sioniste depuis le 7 octobre 2023.

entre les Etats, ainsi qu'à la reconnaissance du droit des peuples à l'autodétermination», a-t-elle ajouté. Johnson Smith a réaffirmé en outre le soutien de la Jamaïque à un cessez-le-feu dans la bande de Ghaza.

«La Jamaïque continue de soutenir tous les efforts de désescalade et

d'établissement d'une paix durable dans la région», a-t-elle déclaré. Les autorités jamaïcaines ont décidé de reconnaître l'Etat de Palestine, est-il indiqué dans un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

«Le gouvernement jamaïcain a décidé de reconnaître l'Etat de Palestine [...] et de rejoindre les 140 Etats de l'ONU qui l'ont déjà reconnu», a déclaré le ministère des Affaires étrangères.

Le pays «continuera de plaider en faveur d'une solution à deux Etats à ce long conflit, garantira la sécurité d'Israël et protégera la dignité et les droits des Palestiniens. En reconnaissant

un Etat palestinien, la Jamaïque renforce son engagement en faveur d'une solution pacifique», a déclaré le ministre des Affaires étrangères du pays, Kamina Johnson Smith.

La ministre a ajouté que la Jamaïque «soutenait les efforts visant à parvenir à une désescalade et à «établir une paix durable dans la région».

Actuellement, la Palestine est reconnue comme un Etat indépendant par 140 des 193 pays membres de l'ONU, dont la Russie, et il existe des ambassades et des missions permanentes palestiniennes dans 95 pays à travers le monde.

Abdelmalek T.

■ Génocide à Gaza

Le Président chilien Gabriel Boric a qualifié la guerre israélienne de « barbare »

Le président du Chili a publié sur les réseaux sociaux une photo de la petite palestinienne Sabine dans une couveuse, après avoir perdu sa mère, son père et sa sœur de 4 ans dans un bombardement israélien. « Ne cessons jamais d'être étonnés et indignés par la barbarie perpétrée par le gouvernement israélien à Gaza », a déclaré Boric. Et d'ajouter: « Plus de 34.000 personnes ont été tuées et ils ont réussi à extraire une petite fille du ventre d'une mère décédée au cours du week-end. Qu'il y ait un cessez-le-feu maintenant. » Le 20 avril, l'armée israélienne a bombardé la maison de la famille de Sabine dans la ville de Rafah, dans le sud de la bande de Gaza, tuant tous ses membres. Boric

a déclaré plus tard aux journalistes au palais présidentiel que l'ambassadeur de son pays à Tel Aviv resterait au Chili « aussi longtemps que le massacre de Gaza continuera ».

Le président chilien a condamné l'attaque du mouvement Hamas contre les colonies israéliennes adjacentes à la bande de Gaza le 7 octobre, mais a souligné que « le peuple palestinien ne peut pas en payer le prix », selon ses propres termes.

Le président chilien Boric a convoqué l'ambassadeur de son pays à Tel-Aviv pour des consultations le 1er novembre 2023, en raison de la guerre israélienne en cours contre l'enclave palestinienne.

Anadolu

■ Palestine occupée

Des officiers supérieurs de l'armée israélienne envisagent de démissionner

Un journal israélien a anticipé mardi soir la démission du chef d'état-major Herzl Halevi et plusieurs autres officiers supérieurs, incluant des commandants d'unités de terrain, dans le cadre d'un « effet domino », suite à la démission du chef du renseignement militaire (Aman), Aharon Haliva. L'armée israélienne a annoncé, dans la journée de lundi, que Haliva avait présenté sa démission au chef d'état-major, suite à son échec à prédire l'attaque

du Hamas le 7 octobre 2023. La démission devrait prendre effet dans quelques semaines.

Dans la journée du 7 octobre, le Hamas a attaqué des bases militaires et des colonies de la ceinture de Gaza, tuant et capturant plusieurs Israéliens, en réponse aux « crimes quotidiens de l'occupation contre le peuple palestinien et ses lieux sacrés, et en particulier contre la mosquée al-Aqsa », selon le mouvement palestinien. ■

■ Palestine occupée

Les autorités d'occupation ferment la mosquée Ibrahim aux musulmans

Les autorités d'occupation israéliennes ont scellé aujourd'hui, mercredi la mosquée Ibrahim, dans la ville d'Hébron, au sud de la Cisjordanie, aux fidèles musulmans, sous prétexte des fêtes juives, tout en l'ouvrant uniquement pour les prières juives, pendant deux jours à partir d'aujourd'hui.

Moataz Abu Sbeineh, directeur de la mosquée Ibrahim, a dénoncé la décision de fermer la mosquée, la considérant comme une violation flagrante de son caractère sacré et une attaque provocatrice contre le droit des musulmans d'accéder à leurs lieux de culte.

Les forces d'occupation ont également renforcé les mesures de sécurité et fermé tous les postes de contrôle militaires et

les portes électroniques menant à la mosquée, afin de sécuriser les célébrations par les colons de la fête juive de Pâque dans la mosquée et ses cours.

Des témoins oculaires ont confirmé que les soldats israéliens d'occupation étaient déployés à toutes les entrées menant à la mosquée, pour sécuriser l'arrivée des colons dans la ville d'Hébron et dans les zones archéologiques, sous prétexte de célébrer les fêtes juives, ajoutant que certains marchés de la vieille ville étaient également fermés. Il convient de noter que l'occupation ferme complètement la mosquée 10 jours par an, sous prétexte de fêtes juives, et prive les fidèles palestiniens de leurs droits.

Wafa

Génocide à Ghaza : 133 arrestations dans la nuit à New York après des manifestations

Plus de 130 personnes ont été arrêtées à New York devant des locaux de la prestigieuse université NYU, après des manifestations étudiantes contre l'agression sioniste en cours contre la Palestine, a indiqué mardi la police, citée par des médias.

Ces 133 personnes ont été relâchées, a affirmé un porte-parole de la NYPD, la police new-yorkaise.

Un responsable des forces de l'ordre, Kaz Daughtry, a publié sur X la lettre de l'université

demandant à la police d'intervenir « pour évacuer les manifestants ».

« S'ils refusent de partir, nous demandons à la NYPD de prendre des mesures coercitives en conséquence, pouvant aller jusqu'à l'arrestation », selon ce courrier. Plusieurs campus américains se sont de nouveau embrasés ces derniers jours en raison de l'agression sioniste en cours contre la Palestine, des étudiants organisant des manifestations et des sit-in pour réclamer la fin de cette agression

barbare. Une centaine d'étudiants avaient déjà été interpellés la semaine dernière à l'université Columbia, également à New York. Là encore, la présidente de l'établissement avait demandé à la police d'intervenir.

L'agression en cours contre Ghaza depuis le 7 octobre 2023 a fait plus de 112.000 victimes entre martyrs et blessés, pour la plupart des enfants et des femmes, en plus de destructions massives et de la famine qui ont coûté la vie à des enfants, selon des données palestiniennes et onusiennes.

contribution

Quelle est la situation économique et financière de l'Algérie ?

PIB et taux de croissance, inflation, taux de chômage, endettement, réserves de change, cotation du dinar

Toute correction des erreurs du passé afin d'avoir une planification stratégique cohérente, implique de dresser un bilan serein sans complaisance, ni autosatisfaction, ni sinistrose gratuite. Cette contribution à partir des données officielles du gouvernement algérien et du Fonds monétaire international FMI présente quelques indicateurs 2022/2023 les plus significatifs de l'économie algérienne s'inscrivant dans le cadre du redressement national.



Ces projections ne sont valables que sous réserve de profondes réformes, une rationalisation des choix budgétaires, une lutte contre la corruption et d'un accroissement des recettes d'hydrocarbures durant cette période qui devront être affectées aux secteurs productifs.

1-Le FMI commentant les rapports que lui a fournis l'Algérie qui a réévalué le PIB d'environ , 30% incluant la valeur ajoutée de la sphère informelle, prévoit un PIB à prix courant de 270 milliards de dollars en 2024, 326 en 2026, 370 en 2028 contre 243 milliards de dollars en 2023

Le taux de croissance pour 2023 a été de 4,2% avec une prévision de 3,8%, en 2024 et 3,1% en 2025 soutenue en partie par d'importantes dépenses budgétaires. Le taux d'emploi, c'est une loi universelle, étant fonction du taux de croissance et des structures des taux de productivité, avec la forte pression démographique, 46 millions en 2024 et plus de 50 millions d'habitants horizon 2030 et selon les projections des Nations Unies, la population mondiale, étant estimée à 8,045 milliards, en 2023, devrait atteindre 9,7 milliards en 2050 et serait proche de 11 milliards de personnes vers l'an 2100 (hypothèse moyenne) et cette même tendance, l'Algérie atteindrait à ces dates 59.8 en 2050, il s'ensuit que le taux de chômage aurait été en 2023 d'environ 14% touchant surtout la tranche d'âge de 20/30ans et paradoxalement les nouveaux diplômés. Pour atténuer les tensions sociales, il sera nécessaire de créer 350.000/400.000 emplois nouveaux nécessitant sur plusieurs années un taux de croissance de 8/9% qui s'ajoute au stock du taux de chômage, le calcul actuel de la création d'emplois incluant les emplois rente et les sureffectifs dans les administrations et entreprise publiques, car l'emploi ne se crée pas décret et dépend de la croissance des entreprises publiques et privées dont le taux d'intégration en Algérie en 2022 ne dépasse pas 15/20% Rapporté au PIB, le revenu brut par habitant est selon le FMI de 325 dollars entre 2022/2023

et le revenu brut annuel de 3900 dollars mais le ratio global n'étant pas forcément significatif pour déterminer les inégalités, on doit éclater la moyenne pour déterminer la répartition du revenu national par couches sociales où l'inflation joue comme facteur de concentration des revenus au profit de rentes spéculatives au détriment des revenus fixes. Le taux d'inflation en 2023 selon la Banque d'Algérie, en glissement annuel a été de 9,32 %, données proches de celles de l'Office national des statistiques (ONS) de février 2023 à janvier 2024/février 2022 à janvier 2023) a été de 9,1% mais selon le FMI devant baisser à 7,6% en 2024 et 6,5% en 2025 mais restant donc toujours très élevée, ce qui a impliqué en 2023 un important montant de transferts sociaux plus de 5000 milliards de dinars, pour 134 dinars un dollar, 37,31 milliards de dollars pour assurer la cohésion sociale. Le déficit budgétaire de l'année 2023 qui a atteint 5.884,9 milliards de DA, la loi des Finances (LF) pour 2024 prévoit un déficit budgétaire de -6170 mds de dinars (46 milliards de dollars au cours de 134 dinars un dollar, soit -17,4% du produit intérieur brut

2-Face à ces indicateurs macroéconomiques, en ce mois d'avril 2024, l'Algérie a une relative stabilité macro financière qu'il s'agit de transformer en une dynamique sur la sphère réelle pour une économie diversifiée dans le cadre des avantages comparatifs mondiaux en, intégrant la sphère informelle et en revoyant la fonctionnement du système fiscal en rappelant que trop d'impôts peut tuer l'impôt

Selon le rapport de conjoncture de la Banque d'Algérie, le montant de la circulation fiduciaire hors circuit bancaire a atteint 8023,19 milliards de dinars à fin septembre 2023, soit au cours de 134 dinars un dollar, 61,41 milliards de dollars contre 6712 milliards de dinars à fin décembre 2021, 50,08 milliards de dollars, 7392,8 milliards de dinars à fin décembre 2022, 55,17 milliards de dollars et en plus selon les direc-

tion générale de la fiscalité 6000 milliards de dinars n'ont pas été recouverts pour l'année 2022 soit 44,77 milliards de dollars (source APS), ces dysfonctionnements renvoyant tant à la sphère économique que politique et donc au mode de gouvernance Cette embellie financière due en grande partie aux cours élevés des hydrocarbures. Selon les rapports mensuels de l'Opep, l'Algérie a produit, la consommation intérieure représentant environ 45% et 55% l'exportation, renvoyant au dossier épineux des subventions, en 2021 une moyenne annuelle de 913 000 bpj alors qu'en 2022, la moyenne de production est passée à 1,017 million de bpj avant de descendre à une moyenne de 977000 bpj en 2023bEn 2022, selon les données officielles de la banque d'Algérie, le cours du pétrole a été de 106 dollars en moyenne et le prix du gaz, qui représente environ 33% des recettes de Sonatrach a été entre 15/16 dollars le MBTU (moyenne entre le gaz naturel et le GNL prix légèrement supérieur de 2 à 3 dollars) donnant une recette de 60 milliards. Pour une moyenne annuelle de 80 dollars baril en 2023 et un prix moyen du gaz qui connaît d'importantes fluctuations entre 30 et 50 dollars le mégawattheure, un cours moyen de 10/11 dollars le MBTU les recettes d'hydrocarbures de Sonatrach ont été de 50 milliards de dollars et en ajoutant a section hors hydrocarbures constituées elle même de 67% de dérivées d'hydrocarbures (source statistiques douanières), la recette globale a été de 55 milliards de dollars en 2023. Grâce à ces recettes mais également aux restrictions des importations sans ciblage, qui ont eu parfois un effet négatif sur l'appareil de production et accéléré les tensions inflationnistes, l'Algérie a un endettement extérieur faible avec moins de 2% du PIB, un endettement public global qui a évolué de 45,6% en 2019 à 51,4% en 2020, à 56,1% pour 2021, à 55,6% du PIB 2022, 49,5% en 2023 et selon le Ministre des finances étant prévu en 2024 à 47% du PIB. Les réserves de change sont évaluées à 73 milliards de dollars fin 2023 et 82/83 milliards de dollars en tenant compte des 173 tonnes d'or, dont l'once connaît d'importantes

fluctuations. En effet, les données de la Banque d'Algérie, du 22 avril 2024 pour la cotation du dinar dont l'amélioration est conditionnée par l'élévation de la production et de la productivité interne, donnent un taux de 143,2799 dinars algériens, tandis que le dollar américain affiche un taux de 134.4846 dinars, permettant artificiellement de limiter le déficit budgétaire, une des raisons avec l'inflation importée et la faiblesse de la productivité interne du processus inflationniste, les taxes s'appliquant à la douane sur un dinar dévalué Sur le marché parallèle avec un écart d'environ 65% par rapport à l'euro, contre 50% en 2022, un euro s'échange le 22 avril 2024 au prix de 239.00 DA à la vente, contre un cours de 241.00 à l'achat, soit, 100 euros s'échange contre 24.100 DZD. 100 dollars s'échangent contre 22.100 DA à l'achat. La même somme vaut 22.300 DZD à la vente

En conclusion, de profondes réformes s'imposent pour l'Algérie face tant aux tensions budgétaires internes qu'aux nouvelles mutations géostratégiques mondiales comme je le rappelais déjà dans plusieurs contributions entre 1980/2024 (récemment voir Pr A. Mebtoul- revue mensuelle Politis El Moudjahid de septembre 2023 et American Herald Tribune 2018). Car l'impact dans les relations internationales de tout pays est fonction surtout son poids économique Afin de faire face à la nouvelle configuration du monde 2024/2030/2050, de lutter contre les impacts du réchauffement climatique avec la nécessaire transition énergétique et les nouvelles technologies dont les cyber attaques et de l'intelligence artificielle, ayant des implications militaires, économiques, sociales et culturelles, l'Algérie se doit d'élaborer des stratégies afin d'éviter sa marginalisation dans la nouvelle économie mondiale et elle en a les potentialités.

Abderrahmane Mebtoul
Professeur des Universités
Expert international

INFO EXPRESS

Biskra

Les médias conviés à une visite guidée du Centre de formation des troupes spéciales

Les représentants des médias ont été conviés, mardi, à une visite guidée du Centre de formation des troupes spéciales (CFTS) Chahid Mohamed-Saïd Benchaïb de Biskra, relevant de la 4^e région militaire, dans le cadre du plan de communication de l'Armée nationale populaire (ANP). Dans une allocution de bienvenue, le commandant du centre, le colonel Saad Benkhrara, a souligné que cette manifestation, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan de communication 2023-2024 de l'ANP, «concrétise l'ouverture de l'institution militaire au public et son rapprochement du citoyen». Cette visite est une «opportunité de s'informer sur les missions de ce centre, son rôle et le niveau de formation dispensé dans le corps des forces spéciales, tout en illustrant le renforcement du lien armée-nation». Pour sa part, le commandant du secteur militaire opérationnel de Biskra, le colonel Rabah Lekchiri, a déclaré, après avoir présidé l'ouverture de cette manifestation au nom du commandant de la 4^e région militaire, que cette visite guidée est également destinée à présenter le corps des forces spéciales, leur niveau de formation et les méthodes de formation. «L'ouverture des portes du centre est également un moyen pour les médias et, à travers eux, le grand public, de s'imprégner des tâches dévolues à l'ANP, en général, et aux forces spéciales, en particulier, qui sont une partie intégrante du système de défense nationale», a-t-il ajouté.

Les représentants des médias ont également visité les installations pédagogiques mises à la disposition des étudiants militaires, en particulier les moyens relatifs à des exercices au sol, au tir de précision, aux techniques de saut à différentes hauteurs, ainsi qu'à la santé et à la prise en charge psychologique des stagiaires pendant la phase d'entraînement, en plus des espaces de divertissement et de loisirs au sein de la structure.

En clôture de la visite, les journalistes ont suivi des exercices tactiques exécutés par un peloton formé de membres des forces spéciales, liés au maniement des armes et au close-combat, ce qui a permis de mettre en évidence des capacités exceptionnelles au combat. ■

Drame à Hassi Bahbah (Djelfa) :

Trois membres d'une même famille assassinés

Les habitants de la wilaya de Djelfa sont sous le choc après le drame survenu dans la daïra de Hassi Bahbah, plus précisément dans le quartier de Jouf. Dans cette paisible commune trois personnes ont été assassinées, il s'agit de trois adultes et d'une femme.

Selon les premières informations, les victimes sont le père 73 ans, la mère âgée de 59 ans et leur enfant adulte 25 ans. Alertés sur ce drame, les services de sécurité accompagnés par le Procureur de la République près le tribunal de Hassi Bahbah, se sont rendus sur les lieux du drame pour faire les premières constatations.

Les trois corps des victimes ont été évacués par les services de la Protection civile vers la morgue du secteur sanitaire de la même ville. Des autopsies devraient être pratiquées par le médecin légiste afin de connaître la mort de ces trois personnes. Des informations qui restent à confirmer indiquent que le couple était divorcé ou séparé. Toujours et selon les mêmes informations, l'auteur de ces trois crimes n'est autre que l'ex-époux qui aurait assassiné son ex-femme, son



Des représentants de la société civile interpellent les hautes autorités sur ces drames et souhaitent que les femmes soient protégées après leur divorce. (Ph. > D. R.)

filis avant de retourner son arme conte lui. Bien entendu, il faut prendre ces informations avec beaucoup de prudence jusqu'à la fin de l'enquête. D'autres informations qui circulent sur les réseaux sociaux indiquent qu'il s'agit d'un meurtre lié à un règlement de compte alors que d'autres parlent carrément d'une affaire de terrorisme.

Pour en savoir plus à ce sujet, nous avons pris attache avec le parquet de Hassi Bahbah mais en vain. Il

nous a été répondu qu'il faudrait présenter une autorisation soit du ministère de la Justice ou du procureur général de Djelfa. Nous avons également pris attache avec la Cour de Djelfa mais sans résultat. Le Procureur adjoint nous a informé qu'il faudrait une autorisation du ministère de la Justice. La seule information que nous avons réussi à confirmer et que le Procureur de la République près la Cour de Hassi Bahbah a saisi le magistrat instructeur qui a ouvert une information à

ce sujet. Comme nous l'avons annoncé plus haut, il faut prendre toutes ces informations avec beaucoup de prudence et ce, dans l'attente de la fin de l'enquête. Dans des affaires similaires, le Procureur de Hassi Bahbah peut à tout moment soit rendre public un communiqué ou organiser un point de presse. Ce n'est pas le cas malheureusement pour l'instant, chose qui profite aux internautes sur les réseaux sociaux pour faire de la spéculation sur ce drame. Au moment où nous mettons sous presse, aucune information officielle n'a été divulguée ni sur le principal auteur de ces crimes et surtout sur le mobile de ce drame. Ce drame n'est pas le premier du genre. Plusieurs assassinats ont été commis par les ex-époux sur leurs ex-conjointes. Des représentants de la société civile interpellent les hautes autorités sur ces drames et souhaitent que les femmes soient protégées après leur divorce surtout lorsque des menaces ont été proférées contre les épouses. «Les services sociaux, la services de sécurité et les justice doivent protégés les femmes divorcées surtout lorsque ces dernières ont subi des violences physiques», ont-ils expliqués. Nous y reviendrons. **Moncef Redha**

Mostaganem

Le directeur général des forêts en visite d'inspection

M. Djamel Touahria, directeur général des forêts, a entamé ce mardi, une visite de travail dans la wilaya de Mostaganem, accompagné de Ahmed Boudouh wali de la wilaya et une forte délégation. Premier point de sa visite, le directeur général des forêts a supervisé le lancement du projet de réhabilitation et de développement de l'arganier au niveau du site, sachant qu'un montant de 10 millions de dinars a été consacré pour la plantation de 600 arbres sur une surface de 4 ha et réhabiliter la pépinière de production de la commune de Aïn Nouissy. Le directeur général des forêts, Djamel

Touahria a annoncé, la production de plus de 200.000 plants d'arganiers, dans le cadre du programme national de développement de la filière d'argan initié par le président de la République M. Abdelmadjid Tebboune. Le DGF a souligné, à propos du programme national de développement et de croissance de cette filière économique, actuellement en phase de production de plants ayant dépassé, à ce jour, 200.000 arbustes, que c'est une «production remarquable». Le programme vient en application des instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid

Tebboune, lors de la réunion du Conseil des ministres, pour le développement de la production de l'arganier dans les hauts plateaux et le sud-ouest du pays, a affirmé le responsable des forêts. Le premier responsable s'est dirigé par la suite vers la commune de Benabdelmalek Ramdane, où il a inspecté la forêt de cure et de repos «Bourahma» et a reçu des explications sur l'état d'avancement des projets de six autres forêts du même type au niveau du cap Ivy, Sidi Mansour, Ard Khadra, Houria, Aïn Brahim et Souidi. Le wali de Mostaganem Ahmed Boudouh a décidé, lors de cette vi-

site, de récupérer l'assiette foncière réservée à l'Institut agricole de la ferme de Nehari, dans la commune de Hadjadj, en raison de la négligence dont elle fait objet, en proposant sa restauration et de la mettre à la disposition du secteur des forêts comme annexe de l'Ecole nationale des forêts. Dernier périple du DGF, il s'est rendu dans la commune de Sidi Lakhdar où il a inspecté deux camps d'été réalisés au sein des domaines forestiers nationaux sur les plages du «petit Port» et «Aïn Brahim», le premier par un opérateur public et le second par un autre privé. **N. Malik**

Constantine

Ali Aoun inaugure une usine de fabrication de pièces automobiles et une unité de production de batteries

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a présidé, mardi soir à la wilaya de Constantine, l'inauguration d'une usine de fabrication de pièces automobiles et d'une unité de production de batteries, réalisées dans la commune d'Ibn Badis dans le cadre de l'investissement privé. Il s'agit de la société Cirta Automotive de production de pièces automobiles, initiée dans le cadre d'un partenariat algéro-turc au niveau de la zone industrielle de la commune d'Ibn Badis, avec une capacité de production de plus de 2,5 millions de pièces de rechange par an.

L'usine emploie 180 travailleurs et produit une grande variété de pièces de rechange en caoutchouc, en caoutchouc métal et caoutchouc aluminium, qui répondront, dans une large mesure, à la

demande croissante du marché local avant d'exporter vers les pays du Maghreb et d'Afrique. Le ministre a également inauguré une unité de fabrication de batteries employant 184 travailleurs, d'une capacité annuelle de production estimée à 1 million de batteries de différentes puissances et tailles, selon les explications fournies sur site au ministre.

Dans une déclaration à l'APS, en marge de l'inauguration de cette dernière usine, M. Aoun a indiqué que la participation des opérateurs privés, dans la wilaya de Constantine, dans le domaine de l'investissement industriel, est «un indicateur fiable» des progrès accomplis en matière de développement économique dans cette wilaya.

Il a noté, dans ce contexte, que grâce à ces deux unités, entre autres, le pro-

gramme de relance de l'industrie automobile en Algérie «ne se limitera pas uniquement à la fabrication mécanique et au montage, mais se distinguera aussi par l'assurance d'un approvisionnement régulier du marché algérien en pièces automobiles».

Le ministre a salué, à cette occasion, le «dynamisme économique» illustré par le développement du tissu industriel de la wilaya de Constantine, qui comprend des pôles industriels pharmaceutique et parapharmaceutique, alimentaire et mécanique, et qui compte 8 unités importantes de l'industrie mécanique employant plus de 3.200 travailleurs, en plus de 30 entreprises activant dans le domaine de la manutention mécanique, et qui emploient plus de 900 travailleurs, confortant ainsi la position de la wilaya dans cette filière industrielle.

décryptages

Stigmatisation

La psychose anti-islamique obéit aux mêmes desseins que la hantise antibolchevique

L'anticommunisme, en tant que concept de stigmatisation et arme idéologique contre-insurrectionnelle, apparaît au XIX^e siècle, à l'époque du surgissement brutal et de l'essor exponentiel du prolétariat et des mouvements révolutionnaires socialistes.

L'anticommunisme, œuvre des classes possédantes et des élites conservatrices, se caractérise par une attitude d'opposition ou d'hostilité envers les aspects théoriques ou pratiques du communisme, en particulier son projet politique essentiel : l'abolition de la propriété privée. Il se manifeste par un discours politique, une propagande et une action violemment hostile contre les théories marxistes, les mouvances et partis politiques d'obédience communiste.

La lutte anticommuniste, autrement dit la menace du communisme, a également servi de paravent pour justifier et légitimer le durcissement autoritaire de la gouvernance, la militarisation de la société.

Au traditionnel anticommunisme de classe, œuvre des classes sociales privilégiées terrifiées par la perspective de l'abolition de la propriété privée, est venu se greffer l'anticommunisme de « circonstance et d'indignation » surgi au lendemain de la Révolution bolchevique. En effet, à la faveur de Révolution russe de 1917 l'anticommunisme prend une dimension autrement plus offensive et militaire, une ampleur inégalée, incarnée par l'antibolchevisme. Rapidement, de circonstanciel l'anticommunisme deviendra structurel.

L'antibolchevisme réactive toutes les thématiques anticommunistes répandues par les classes possédantes, la paysannerie et les milieux conservateurs tout au long du XIX^e siècle : la « peur des rouges », des « partageux » et du collectivisme.

Tétanisée par la Révolution d'Octobre, la bourgeoisie occidentale ne pardonne pas aux bolcheviks d'avoir ébranlé son système capitaliste. Aussi s'organise-t-elle politiquement et idéologiquement pour défendre son ordre établi, son système d'exploitation, le capitalisme.

C'est à cette époque, en pleine crise économique et existentielle, qu'on assiste tout à la fois à l'intensification des courants foncièrement anticommunistes et à l'écllosion du fascisme et du nazisme. Cette époque réactionnaire est marquée par « l'excommunication du rouge » et la déification du brun. Par la peur du rouge qui, dans certains pays occidentaux, revêtra la dimension d'une psychose anticommuniste. Une psychose amplifiée par la multiplication d'attentats à la bombe commis par des anarchistes. Elle prend également un aspect sécuritaire car, dans certains pays, elle pourchasse tous les « révolutionnaires » ou assimilés (communistes, anarchistes, socialistes), perçus comme des subversifs. Des dizaines de pays adopteront des lois punissant l'apologie de la révolution communiste. Certains interdiront le déploiement du drapeau rouge. C'est à cette époque qu'apparaît, dans ce climat d'hystérie anticommuniste, la campagne d'affichage et de caricature représentant un homme au visage féroce, tenant un couteau entre ses dents : le bolchevik au couteau entre les dents. Le bolchevik, voilà l'ennemi. Le couteau devient synonyme de bolchevik.

Pendant qu'elle représentait l'innocent prolétariat et les braves révolutionnaires communistes avec le couteau entre les dents, la bourgeoisie offrait de véritables armes meurtrières et génocidaires aux fascistes et nazis pour la représenter au pouvoir. Pendant qu'elle effrayait les prolétaires d'affiches de bolchevik au couteau entre les dents, la bourgeoisie frayait le chemin aux fascistes en leur permettant de s'afficher librement



■ En Occident, en particulier en France, l'anti-islamisme est le cache-sexe de la haine de l'islam et des musulmans.

(Photo : D.R)

Au traditionnel anticommunisme de classe, œuvre des classes sociales privilégiées terrifiées par la perspective de l'abolition de la propriété privée, est venu se greffer l'anticommunisme de « circonstance et d'indignation » surgi au lendemain de la Révolution bolchevique. En effet, à la faveur de Révolution russe de 1917 l'anticommunisme prend une dimension autrement plus offensive et militaire, une ampleur inégalée, incarnée par l'antibolchevisme. Rapidement, de circonstanciel l'anticommunisme deviendra structurel.

dans les rues, les meetings.

Aussi, comme nous l'enseigne l'histoire, il faut se méfier et se défier foncièrement de la propagande bourgeoise. Quand la bourgeoisie brandie de sa main gauche la menace virtuelle du « terroriste au couteau » pour épouvanter et tétaniser la population, il faut tourner son regard vers sa main droite, celle qui arme réellement les bandes fascistes, nourrit le fascisme. Prépare l'avènement du totalitarisme fasciste. Trame la guerre.

De nos jours, en Occident, en particulier en France, l'anti-islamisme est le cache-sexe de la haine de l'islam et des musulmans. Mais également le paravent servant à accélérer la transition fasciste. La psychose anti-islamique remplit la même fonction que la hantise antibolchevique. Le bolchevik au couteau entre les dents menaçant la civilisation capitaliste a été remplacé par le musulman au couteau dans la main défiant l'Occident. Si au cours de la période de l'entre-deux-guerres l'affiche du bolchevik au couteau entre les dents incarnait à elle seule l'antibolchevisme et l'anticommunisme français, de nos jours le fichage du voile islamique symbolise à lui seul l'islamophobie ambiante française. À cette époque l'ennemi était le rouge, l'étranger. Aujourd'hui, l'ennemi est le vert, symbole de l'islam, l'immigré arabe.

Autrefois, le danger était représenté par le bolchevik sanguinaire tenant un couteau entre les dents, actuellement il est représenté par le musulman fanatique brandissant un couteau à la main. Il était incarné par les barbares bolcheviks qui mangent les petits enfants avec leur couteau entre les dents, aujourd'hui il est incarné par

les « envahisseurs musulmans » qui mangent le pain des Français. Voire qui dépècent la culture française. Déchiquent les valeurs de République. À l'époque, la peur de la « contagion bolcheviste » et de « l'homme au couteau entre les dents » avait atteint des proportions délirantes. Aujourd'hui, la psychose de la « contamination islamique » et du « barbare musulman le couteau à la main » atteint une intensité effroyable. À l'époque de la fièvre anticommuniste, on scandait sans scrupule « Mort aux bolchos », on prônait la lutte contre « l'hydre venue de l'Est ». De nos jours, on scande librement « Mort aux musulmans », « Mort aux Arabes » ; on prône la lutte contre « l'hydre venue du Maghreb et de l'Afrique subsaharienne ». Pour rappel, c'est dans ce climat anticommuniste hystérique qu'émerge au début des années 1920 le fascisme et le nazisme. L'atmosphère anti-islamique contemporaine semble préparer les esprits à cette perspective : l'instauration du fascisme. Système institué en Israël, pays gouverné dorénavant par des fascistes qui livrent une guerre génocidaire aux populations palestiniennes musulmanes. Un pays fasciste devenu un modèle pour l'Occident, notamment la France dont la politique est dictée par Tel Aviv et l'idéologie suprémaciste inoculée par les rédactions israéliennes. Pour conclure. À titre d'information, en France selon les données de l'Insee, au cours de la décennie écoulée, chaque année en moyenne 710.000 personnes âgées de 14 ans ou plus ont déclaré avoir été victimes de violences physiques commises hors situation de vol ou tentative de vol et hors ménage. Parmi

elles, 17% disent avoir « été agressées ou menacées à l'aide d'une arme », correspondant à 120.700 victimes par an. Le nombre d'attaques au couteau commises chaque jour est estimé à 120. Autrement dit, chaque année 44 000 personnes sont victimes d'agressions à l'arme blanche. Dans 99,99% des cas il ne s'agit pas d'attaques au couteau liées au terrorisme islamique mais aux conflits interpersonnels. Pourtant, les médias, par la médiatisation outrancière et systématique des rares attaques impliquant un jeune musulman, font accroître le contraire. Au reste, le Conseil français du culte musulman (CFCM) a déploré dans un récent communiqué la « grave dérive que prend le traitement médiatique » en France. « Ce traitement partisan et orienté de l'information, qui a pour but de faire de l'islam et des musulmans un sujet anxigène et de préoccupation majeure pour [les citoyens français], de distiller la peur et, parfois même, d'inciter à la haine, doit être dénoncé et combattu », estime cette organisation culturelle indépendante. « Le prénom du suspect à connotation musulmane apparaît partout, et devient presque un sujet plus important que l'acte ou le délit lui-même. Les faits font alors l'objet d'une couverture médiatique exceptionnelle, et les musulmans sont pointés du doigt dans leur ensemble », dénonce le CFCM. Cette organisation cite l'exemple de l'attaque au couteau qui a eu lieu en Australie, samedi dernier, faisant six victimes et des blessés dont un bébé. Cette attaque « a d'abord fait la une de la chaîne CNews avec des spécialistes qui expliquaient en direct que le suspect serait d'origine orientale et que l'Australie nous paraît être un pays calme, mais il y a eu de multiples incidents liés à l'islam radical et au terrorisme », note le CFCM, en soulignant que, « quand on a appris que l'assaillant s'appelait Joël Cauchi, ce média a immédiatement cessé de porter un intérêt quelconque à ce drame ». Pendant que les caniches des médias français focalisent leurs projecteurs sur les petits porteurs de canif, leurs maîtres s'activent parallèlement en coulisses à aiguïser le couteau du fascisme.

Khider Mesloub

SALON INTERNATIONAL DU LIVRE DE TUNIS

L'Algérie participe à la 38^e édition

L'Algérie participe à la 38^e édition du Salon international du livre de Tunis, prévu jusqu'au 28 avril au Parc des expositions du Karam à Tunis, indique un communiqué du ministère de la Culture et des Arts. Représentant l'Algérie, l'Entreprise nationale des arts graphiques (ENAG) occupera un pavillon contenant plus de 650 titres dans divers domaines, culturelle, littéraire et intellectuelle, des ouvrages parus chez 24 maisons d'éditions algériennes, répartis dans différentes spécialités, entre histoire, littérature, philosophie, grands livres, littérature de jeunesse, reflétant ainsi la richesse patrimoniale et culturelle de l'Algérie.

Le 38^e Salon international du livre de Tunis, auquel prennent part également 314 maisons d'édition de 25 pays, se tient sous le slogan «Solidarité avec le peuple palestinien», dans un contexte où la bande de Ghaza continue de subir, depuis le mois d'octobre 2023, l'agression de l'armée terroriste sioniste, qui a coûté jusqu'à maintenant, la vie à plus de 34 000 martyrs, et causé des dizaines de milliers de blessés et de disparus, ainsi que des destructions des édifices et de maisons. Concernant le choix du slogan de cette édition, le comité d'organisation a expliqué par la volonté de «dénoncer les crimes barbares perpétrés par l'occupation sioniste, et briser le siège intellectuel qu'on essaye d'imposer», car l'enjeu aujourd'hui est lié à une bataille pour l'«existence culturelle», précisant par conséquent que «la préservation du patrimoine culturel est donc, au cœur du conflit». Cette noble idée d'honorer la Palestine se consolide, ajoute les organisateurs, par la programmation de rencontres-débats, centrées sur l'identité palestinienne, la résistance de son peuple, les crimes de guerre et génocides lâchement commis par l'armée sioniste, ainsi que sur l'engagement littéraire et intellectuel, et cela avec la participation d'intellectuels palestiniens, dont le philosophe et penseur Ahmed El-Barkawi et l'écrivain Adaniya Shibli.

Le 38^e Salon international du livre de Tunis accueille des intellectuels et écrivains de Tunisie, d'Italie (invité d'honneur), d'Argentine, du Yémen, de Mauritanie, de Chine et du Koweït, parmi lesquels le romancier algérien Waciny Laredj.

L'Algérie était l'invitée d'honneur de la 34^e session du Salon international du livre de Tunis, qui s'est tenue en 2018..

R.C.

Avant-première du documentaire «Ag Abkeda Soleil de N'Ajjer»

Principales étapes de la résistance des Touaregs

L'avant-première du film documentaire «Ag Abkeda, Soleil de N'Ajjer», réalisé par Chafia Benarab, retraçant le parcours et la vie du moudjahid Ibrahim Ag Abkeda, Chef de la résistance populaire au Tassili N'Ajjer et moudjahid au sein des rangs de la Révolution de libération nationale, a été projetée lundi soir à Alger, dans le cadre d'une série d'œuvres audiovisuelles qui documentent la Mémoire nationale et le parcours des symboles et héros de l'Algérie.



La projection du film s'est déroulée à la salle Ibn Zeydoun à Riad El Feth, en présence du ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laïd Rebiga, du ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, de la Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, de l'Amenokal des Touaregs du Tassili N'Ajjer, El-Bakri Ghouma, et de la famille du moudjahid Ibrahim Ag Abkeda, de notables du Tassili N'Ajjer des wilayas d'Illizi et de Djanet, ainsi que de membres des deux chambres du Parlement, des moudjahidines et des artistes. D'une durée de 1h10, cette œuvre historique jette la lumière sur la résistance dans la région du Tassili N'Ajjer, au sud-est de l'Algérie, contre la colonisation française au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, ainsi que sur la période de la Révolution de libération nationale, à travers le parcours du moudjahid Ibrahim Ag Abkeda (1885-1962), riche en lutte et combat, à l'instar des attaques menées contre les centres militaires et les convois d'approvisionnement coloniaux qui tentaient d'envahir le désert algérien vers le Niger et les régions d'Afrique de l'Ouest, mais se sont heurtés à une forte résistance des habitants de la région du Tassili N'Ajjer, outre les batailles menées depuis 1916 comme «Tinehidhane», «Takt» et «Tit». Ce documentaire dont le tournage s'est déroulé dans plusieurs localités des wilayas de Djanet et d'Illizi, étayé par des images d'archives sur fond de musique locale, a mis en évidence les principales étapes de la résistance des Touaregs du Tassili N'Ajjer sous la houlette du moudjahid Ibrahim Ag Abkeda, et ce jusqu'à la Révolution de libération nationale en 1954. La réalisatrice du film a

tenté de faire connaître la communauté conservatrice des Touaregs où a grandi le moudjahid Ibrahim Ag Abkeda, pétri des valeurs nationales et révolutionnaire, sa lutte contre le colonialisme français et les batailles menées aux côtés des hommes braves des tribus du Tassili N'ajjer, et ce à travers de nombreux témoignages livrés par des historiens comme Lahcen Zaghidi, des notables de la région et des intellectuels locaux.

Dans ce cadre, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit a souligné l'importance de ce documentaire historique dans la forme et le contenu, grâce notamment aux techniques utilisées dans sa réalisation, ajoutant qu'il s'agit d'une œuvre exceptionnelle qui consacre les valeurs nationales et renforce le lien entre la génération d'hier qui a porté la bannière de la résistance, du djihad et de la libération et celle d'aujourd'hui, appelée à renouer avec les principes et valeurs de leurs aïeux et leur glorieuse histoire riche de symboles et de héros...».

«Le Chef Ibrahim avec sa personnalité hors-pair a marqué l'histoire moderne et contemporaine de l'Algérie, en dirigeant la résistance populaire et en combattant au sein des rangs de la révolution de libération nationale aux côtés de Cheikh Amoud et des hommes vaillants du Tassili et de l'Ahaggar, ayant mené l'une des plus longues résistances au Grand Sud contre la colonisation française à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e», a rappelé le ministre.

«Nos moudjahidine du Grand Sud ont remporté de nombreuses victoires et réussi à faire échouer les plans de l'ennemi visant à anéantir les valeurs et l'identité nationales», a-t-il ajouté. «Le moudjahid Ibrahim Ag Abekda, ce modèle de la

résistance et du patriotisme, a défendu, aux côtés de ses compagnons d'armes, sa terre et son honneur avec bravoure et courage» et prémuni les enfants de la région contre les «plans de christianisation», a affirmé M. Rebiga. Le ministre a souligné, en outre, le rôle du moudjahid dans «la sensibilisation et la mobilisation durant la Glorieuse Révolution. A l'instar des enfants du Grand Sud, il avait son mot à dire face au colonisateur français et ses tentatives de séparer le Sahara algérien du reste du pays pour diviser les Algériens et porter atteinte à l'unité nationale».

«Ces nobles positions ont apporté appui et soutien au Gouvernement provisoire la République algérienne (GPRA) lors des derniers rounds des négociations», a-t-il soutenu. Pour le ministre, «L'Algérie a réalisé aujourd'hui, sous la conduite du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, plusieurs acquis dans différents domaines, en un temps record, grâce à une stratégie bien élaborée et à une vision éclairée, pour aller de l'avant dans la concrétisation des ambitions et objectifs des enfants du peuple algérien...». De son côté, l'Amenokal du Tassili N'Ajjer, El-Bakri Ghouma a salué l'intérêt particulier accordé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la valorisation des hauts faits et de la résistance historique des enfants du peuple algérien», appelant la jeunesse algérienne à «s'attacher aux valeurs nationales, à s'intéresser à l'histoire et à ses symboles, et à se dresser contre les complots quotidiens ourdis contre l'Algérie».

Il a expliqué que ce documentaire «retrace la vie du moudjahid Ibrahim Ag Abekda et de ses compagnons d'armes, ayant combattu sur deux fronts, l'oc-

cupation italienne à l'Est et la colonisation française à l'Ouest, alliant résistance populaire et révolution de libération, ce qui témoigne de son attachement à sa terre, sa culture et sa civilisation ancestrale.

Le moudjahid a également soutenu les chefs de la région de l'Ahaggar contre la colonisation française et a refusé le projet de séparation du Sud du Nord lors des négociations pour que l'Algérie reste unie et forte sur son territoire», a-t-il ajouté.

M. El-Bakri Ghouma a également rappelé que «le moudjahid Ibrahim Ag Abekda a rencontré le leader historique Ahmed Ben Bella lors de son voyage pour accomplir le Hadj en bateau, où ils ont échangé sur la coordination de l'action armée entre les moudjahidine du Nord et du Sud et l'engagement des habitants du Sud à exercer une pression sur la France coloniale afin de l'affaiblir et de libérer, à tout prix, le pays».

De son côté, la réalisatrice Chafia Benarab a indiqué que «le documentaire est produit par le ministère des Moudjahidine et des ayants-droit dans le cadre du programme de soixantenaire du recouvrement de l'indépendance», ajoutant que cette œuvre «s'est appuyée sur des témoignages de la mémoire orale de la société des Touaregs, qui correspondent parfaitement aux références que nous avons utilisées comme sources historiques pour mettre en lumière cette personnalité historique hors pair qui a résisté farouchement contre la colonisation française».

La projection en avant-première de ce documentaire a été marquée par un hommage rendu aux descendants du moudjahid et résistant Ibrahim Ag Abekda et à de nombreux notables de la région du Tassili N'Ajjer.

R.C.

Championnat d'Afrique de handball

L'Espérance de Tunis en demi-finale, le HBC El Biar éliminé

→ L'équipe tunisienne de l'Espérance de Tunis s'est qualifiée pour les demi-finales de la coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de coupes handball messieurs, en s'imposant devant la JS Kinshasa (RD Congo) sur le score de 38-25 (mi-temps :16-17), en match comptant pour la 2ème journée du groupe B du tour principal, disputée, mardi soir, au palais des sports Hamou-Boutlélis d'Oran.



■ Le HBCEB se contentera de disputer les matchs de classement. (Photo > D. R.)

Après une première mi-temps serrée, qui s'est achevée par un avantage d'un but en faveur de la Jeunesse de Kinshasa au moment de la pause (17/16), l'équipe de l'Espérance a su revenir en force en seconde période et a réussi à contrôler le match et creuser l'écart, qui s'est terminé sur le score de (38-25). Les Espérantistes affronteront le club Egyptien d'Al-Ahly en demi-finale, prévue jeudi à la salle omnisports du complexe olympique Miloud-Hadefi d'Oran.

Elimination du HBC El Biar (messieurs) après sa défaite face au Zamalek

Par ailleurs, le HBC El Biar n'ira pas au dernier carré du Championnat d'Afrique masculin des vainqueurs de coupes qui se poursuit à Oran après sa défaite, mardi, face au Zamalek d'Egypte sur le score de 28 à 25 (mi-temps : 14-11), lors de la 2e et dernière journée du tour prin-

cipal (Gr. B). Condamné à le gagner pour valider leur billet au dernier carré, le HBCEB a bien résisté, en début du match, face au finaliste malheureux de la Supercoupe d'Afrique jouée la semaine dernière à Oran. Tout au long de la première douzaine de minutes de la première période, les Algérois répondaient du tac au tac à leurs homologues égyptiens. Mais ces derniers commencent à prendre le jeu à leur compte dès la 13e minute après avoir réussi à porter à trois buts leur avance (10-7). Ils parviennent à conserver la même cadence jusqu'à la fin de cette mi-temps soldée par leur victoire sur le score de 14 à 11.

Battus, la veille, par l'ES Tunis (25-23) pour le compte de la 1re journée de ce

tour principal, les protégés de Lamine Sahlou avaient encore une dernière demi-heure pour revenir dans le match, au cours d'une deuxième période qu'ils ont entamée avec l'intention de renverser la vapeur. Cela s'est traduit dans les neuf premières minutes de cette mi-temps lorsqu'ils ont réussi à réduire la marque (17-16), mais depuis, les Cairotes vont mettre le pied sur le champignon, parvenant à creuser l'écart pour le porter à quatre buts, avant de l'emporter sur le score de 28 à 25.

Du coup, le HBCEB se contentera de disputer les matchs de classement (de la 5e à la 8e place), après avoir terminé à la 3e place du groupe B avec 2 points. Le Zamalek, lui, se qualifie au dernier carré

en tête avec six points, suivi par l'ES Tunis (4 pts), vainqueur en même temps de la JS Kinshasa (38-25), dernier avec un zéro pointé, dans l'autre match de la poule abrité par le Palais des sports "Hamou Boutlélis".

Dames : Le HBCEB éliminé par Petro Atlético

Enfin, la formation du HBC El Biar s'est inclinée face à son homologue angolaise de Petro Atlético sur le score de 22 à 25 (mi-temps: 12-12), en quarts de finale dames de la Coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe de handball, disputé mardi au palais des sports "Hamou Boutlélis" d'Oran.

Le match a été serré entre les deux équipes. Le score est resté à égalité durant sa majeure partie. Le club angolais n'a décroché sa qualification que dans les dernières minutes avec une différence de trois buts.

Les protégés de l'entraîneur Abdallah Fateh Moulay ratent ainsi l'occasion d'atteindre les demi-finales pour la première fois de leur histoire.

L'équipe d'El Biar se contentera de jouer les matchs de classement de la cinquième à la huitième place face aux équipes battues lors de ce tour, tandis que l'équipe du Petro Atlético affrontera, jeudi en demi-finales, le vainqueur du match entre Al Ahly (Egypte) et le club ivoirien d'Abidjan. ■

R. S.

EN DEUX MOTS

Coupe d'Algérie : Le MCA écarte le CSC et va en finale

Ce qui était considéré comme un match choc, a tenu ses promesses. MC Alger - CS Constantine en demi-finale de la coupe d'Algérie, cela n'arrive pas souvent. Et comme tout le monde le sait, la relation est tendue entre les deux clubs. Et c'est donc au stade Miloud Hadefi d'Oran, et à huis clos, qu'a eu lieu ce match, arbitré par Benbrahim qui a sollicité la VAR à maintes reprises. C'est dire que la partie n'était pas facile à gérer avec des actions dangereuses, de part et d'autre. Puis, c'est le CSC qui s'illustre par un but signé Madani dès la 17e minute de jeu. Le MCA, complètement dépassé durant cette première manche, n'arrive pas se ressaisir. La deuxième mi-temps sera toute autre pour l'équipe algéroise qui parvient à égaliser grâce au remplaçant Ouattara vers la 77e minute avec un score nettement. Avec ce score de parité (1-1), place à la prolongation. Les Mouloudeens seront plus adroits puisqu'ils parviennent à dominer tactiquement leur adversaire. Cerise sur le gâteau, Abdellaoui achève les Constantinois avec un deuxième but. Le Doyen est en finale. ■

Sofiane G.

Coupe de la Confédération

La Fédération sahraouie des sports condamne la manœuvre marocaine

→ La Fédération sahraouie des Sports a condamné la manœuvre marocaine ratée qui tente d'exploiter le sport à des fins politiques, en impliquant le club de la RS Berkane dans une bataille perdue d'avance, saluant les positions et la vigilance des autorités algériennes, précise un communiqué de l'organisme sportif sahraoui. La Fédération Sahraouie des Sports a déploré, dans son communiqué, «la manœuvre marocaine ratée qui tente d'exploiter le sport à des fins politiques en impliquant le club de la RS Berkane dans une bataille perdue d'avance et étouffée dans l'oeuf». Sur cette base, la Fédération «condamne ces pratiques marocaines malveillantes en contradiction avec les objectifs sportifs et en violation des règlements de la Confédération africaine de foot-

ball et, par extension, de la Fédération internationale de football association». Elle s'est, également, félicitée des «positions affichées par les autorités officielles algériennes et de leur vigilance», affirmant qu'elle «encourage l'unité des rangs sportifs dans les clubs, les comités de supporters et les médias sportifs». La Fédération réitère, en outre, «toute sa solidarité et son soutien absolu au club de l'USM Alger qui entre en compétition, armé d'intégrité et de principes sportifs en faveur des droits des peuples, de la liberté et de la paix».

Enfin, l'instance sportive sahraouie a appelé «la Confédération africaine de football et l'instance internationale FIFA à faire preuve de davantage de rigueur, à la lumière des dépassements de l'Etat occupant du Maroc

qui viole les lois et règlements sportifs et fait fi des us continentaux et internationaux». A rappeler que la rencontre entre l'USM Alger et l'équipe marocaine de l'RS Berkane, comptant pour la demi-finale aller de la Coupe de la Confédération prévue initialement dimanche à 20:00 au stade du 5 juillet 1962 à Alger, n'a pas eu lieu, suite au refus des joueurs du club marocain d'entrer sur le terrain, malgré la présence des joueurs de l'USM Alger.

Pourtant, toutes les conditions étaient réunies au Complexe olympique Mohamed Boudiaf d'Alger pour disputer cette rencontre des demi-finales aller de la Coupe de la Confédération africaine dans les meilleures conditions, mais le club marocain a brillé par son absence, voulant coûte

que coûte jouer avec les maillots floqués avec une carte du Maroc, englobant les territoires sahraouis occupés, ce qui va à l'opposé du droit international. En agissant de la sorte, les Marocains ont bafoué toutes les règles du sport, qui interdisent tout message ou slogan à caractère politique ou religieux.

Dans la loi 4 du football relative à l'équipement des joueurs, «l'équipement ne doit présenter aucun slogan, inscription ou image à caractère politique, religieux ou personnel». Selon l'article 50 de la Charte olympique (alinéa 2), «aucune sorte de démonstration ou de propagande politique, religieuse ou raciale n'est autorisée dans un lieu, site ou autre emplacement olympique». ■

Athlétisme

L'élite algérienne se prépare pour les JO à l'étranger

→ Une vingtaine d'athlètes (messieurs et dames), représentant l'élite de l'athlétisme algérien, ont choisi de peaufiner leur préparation à l'étranger, particulièrement en Turquie, en prévision des importantes échéances internationales à venir, à leur tête les Jeux olympiques d'été qui auront lieu à Paris (France) du 26 juillet au 11 août prochains.

Le vice-champion du monde du 800 mètres Djamel Sedjati et ses coéquipiers Yacine Hethat, Amine Derabli et Fouad Hamada se trouvent depuis le 5 avril courant à Doha (Qatar), pour un stage bloqué qui s'étendra jusqu'au 30 avril, sous la direction du coach Amar Bénida. De son côté, la lanceuse de marteau Zahra Tatar a jeté son dévolu sur l'Ile Maurice, où elle se trouve depuis le

7 avril courant, en compagnie de son entraîneur Hakim Toumi, pour un stage bloqué qui s'étalera jusqu'au 22 mai. Le lanceur de disque Oussama Khenouci, lui, a choisi la Hongrie pour effectuer son stage, du 15 avril au 15 mai, alors que le triple sauteur Yasser Mohamed Tahar Triki a opté pour la ville turque d'Antalya, pour un stage programmé du 25 avril au 5 juin. L'athlète du CR Belouizdad sera encadré en Turquie par l'entraîneur Aït Amar.

Idem pour Zouina Bouzebra, l'autre lanceuse de marteau, qui a choisi elle aussi la ville d'Antalya pour effectuer son stage de préparation, tout comme le hurdler Amine Bouanani qui (110m/haies) et les demi-fondistes Slimane Moula, Zine El Abidine Lagoune et

Amazigh Amroune. Le stage de Bouzebra est prévu du 24 avril au 24 mai, sous la direction du coach Khaled Belmihoub, alors que celui de Bouanani débutera le 25 avril courant et se poursuivra jusqu'au 28 mai, au moment où celui des demi-fondistes a débuté le 16 avril courant, et s'étendra jusqu'au 15 mai prochain. Ils seront tous les trois sous la direction du coach Sid Ali Sabour.

Le groupe dirigé par l'entraîneur Réda Abdenouz, et qui se compose des demi-fondistes Mohamed Ali Gouaned, Ramzi Abdenouz et le jeune Haïthem Chenitf se trouve également à Antalya depuis le 15 avril courant, pour un stage bloqué qui s'étalera jusqu'au 15 mai prochain. De son côté, le coach Saïd Ahmim a choisi Antalya pour apporter les der-

niers réglages à la préparation de ses athlètes, notamment, Hicham Bouchicha, Billel Tabti et El Hadi Lameuch. Leur stage a débuté le 1er avril courant et prendra fin le 21 mai prochain.

Enfin, le coureur Salim Keddar a jeté son dévolu sur la France pour un stage bloqué du 27 avril au 31 mai, alors que le hurdler (400m/haies) Abdelmalik Lahoulou a choisi le Portugal, pour un stage prévu du 4 mai au 3 juin 2024.

Outre l'athlétisme, le sport algérien a déjà réussi à qualifier plusieurs autres athlètes, dans d'autres disciplines, comme le cyclisme, la gymnastique, la lutte, la boxe et l'aviron, en attendant peut-être d'autres spécialités, comme le judo. ■

NR

Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.

Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse. 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 020.06.45.89

Fax : 020.06.45.41

Compte bancaire : CPA 103 400 089711. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.

Membres fondateurs :

Gérant, directeur de la publication: Abdelwahab Djakoune

Rédacteur en chef : Radia Zerrouki

Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL

Tirage : 2500 exemplaires

16 - Pages

Oran : SIO. Constantine : SIE

Diffusion centre : SEDICOM. Ouest :

SPDO. Est : El Khabar. Sud : Trag diffusion

Publicité : La Nouvelle République

Maison de la Presse. Tél. : 020.06.42.04

Fax : 020.06.45.41 E-mail : ln98redac-

tion@yahoo.fr/E-mail pub : ln98publi-

cite@yahoo.fr

«Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité»

Agence L'ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger. Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 Fax: 020.05.11.48/020.05.13.45 020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz agence.ouargla@anep.com.dz agence.constantine@anep.com.dz

Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

Athlétisme

L'élite algérienne se prépare pour les JO à l'étranger

le match à suivre football

Coupe d'Algérie

Le MCA écarte le CSC et va en finale

Coupe de la Confédération

La Fédération sahraouie des sports condamne la manœuvre marocaine

L'enfant de Berkane

Son nom fait «trembler» le foot du Roi

L'enfant de Berkane est le plus mauvais résumé que l'être humain pourra faire de lui, de sa vie privée et professionnelle. Le plus mauvais élève de la modernité que le temps impose aux honnêtes gens. L'enfant de Berkane aime jouer grand au point où il ignore ce qui précède ce qui suit, et ce qui scandalise sa vie de foot structuré en temps de l'éphémère et de l'instantané qui voit surgir soudain ce dont il ne savait rien la veille et qu'il aura oublié le lendemain.

Le petit enfant de Berkane que l'on appelle un temps hégémonique qui s'est construit par la haine, écrasé par le despotisme, Son objectif se retourne contre ses stratégies, les clubs, les joueurs, les directeurs de club, tout se fragilise sous ses pieds. Il croit réussir à déstabiliser, non seulement le football national, mais tout ce qui est Algérie.

Le foot marocain tremble

L'homme s'est rendu indispensable avec l'influence qu'il s'est taillée dans les arcanes de la CAF et de la FIFA. Un confrère résume sa vie sportive. Il atteint des niveaux de responsabilité élevés en tant que deuxième vice-président de la CAF. Depuis sa nomination en 2017, il supervise la gestion du Complexe Mohammed



Le RS Berkane n'a pas eu le dernier mot.

(Photo > D. R.)

VI de football. «En 2022, il est désigné pour présider le Comité chargé de la candidature conjointe du Maroc, de l'Espagne et le Portugal pour l'organisation de la coupe du Monde 2030».

La complicité de la CAF

Un exemple flagrant de la cabale contre l'Algérie est le cas d'Adel Amrouche, le sélectionneur algérien de l'équipe de Tanzanie qui a été limogé par sa fédération vendredi 19 janvier, à deux jours du match contre la Zambie, pour avoir dénoncé la mainmise de la Fédération royale marocaine de football et de son président sur le football africain, à savoir Fouzi Lekjaa aux multiples casquettes et il écope d'une lourde sanction de 8 matchs de suspension et d'une amende de 10 000 dollars.

Chasse aux footballeurs algériens

Par solidarité avec la RS Berkane, les joueurs du Raja Casablanca ont posé avec

une banderole ce week-end. Sur cette dernière, on peut lire le message suivant : «Vous n'êtes pas seuls dans cette bataille. Nous sommes tous ensemble avec le RS Berkane. Notre unité territoriale est une ligne rouge».

Chasse aux Algériens

Selon les informations de La Gazette du Fennec, deux footballeurs algériens du RAJA ont refusé de s'associer à leurs coéquipiers. Ce qui ne serait pas sans conséquences.

D'après la même source, les deux attaquants auraient été sanctionnés par leur employeur. Sauf qu'une information évoque une blessure et une suspension par la Ligue des joueurs en question, à savoir Bouzok et Ghecha. Possiblement devenus personæ non gratæ, les deux Algériens pourraient rapidement devoir se trouver une porte de sortie. D'autant plus qu'ils auraient tous les deux demandé la résiliation de leurs contrats respectifs

avant la fin du présent exercice, toujours selon LGF.

Et l'article 117 du code disciplinaire de la FIFA ?

Pour un quotidien algérien, «la Fédération a exigé de la CAF la transmission dans les plus brefs délais (dimanche en début de soirée) de la décision motivée conformément à ce que stipule l'article 117 du code disciplinaire de la FIFA, qui ouvrira la voie au passage à l'acte, c'est-à-dire aller au Tribunal arbitral du sport basé à Lausanne en Suisse. La CAF a été sommée de transmettre dans les meilleurs délais la décision motivée. Une fois en possession de ce document, la FAF ira plaider son dossier à Lausanne».

H. Hichem

Canal + foot : Brighton & Hove Albion - Manchester City à 20h
 DAZN 1 : Anvers - Union Saint-Gilloise à 19h30

La Der

Le Bureau Fédéral de la FAF apporte son soutien à l'USMA

Le Bureau fédéral s'est réuni en session ordinaire le Mardi 23 avril 2024 au siège de la FAF, sous la présidence de Walid SADI, président de la FAF.

Avant d'entamer ces travaux, les membres du bureau fédéral ont observé une minute de silence en hommage aux défunts acteurs du football national décédés récemment. A l'ouverture des travaux, le bureau fédéral a pris acte avec beaucoup de regret la situation relative au non déroulement de la rencontre USM Alger - RS Berkane qui était prévue le 21/04/2024 à Alger dans le cadre de la coupe de la Confédération de la CAF et aurait souhaité que les valeurs du sport soient respectées.

Le BF apporte son total soutien à l'USMA et l'accompagnera avec tout l'effort nécessaire, pour faire valoir ses droits auprès des instances internationales.

Le bureau fédéral souligne l'esprit de solidarité des acteurs du football autour de l'USM Alger, ce qui dénote que le sport, le football en particulier rassemble et ne divise pas.

Par la suite, le BF a entendu une communication présentée par M. MESLOUG Mohamed El Amine sur les activités de la LFP, notamment l'exécution du calendrier du championnat de football professionnel, qui va entamer sa 24ème journée, avec seulement quatre matchs en retards (USMK/CRB - MCO/USMA - USMA/JSK - USMA/ESBA) qui seront programmés durant le mois de mai 2024.

- Le bureau fédéral regrette les actes de violence au sein des stades et l'incitation à la violence entre les supporters à travers les réseaux sociaux. Des agissements contraires aux valeurs sportives et invite les acteurs du football à ini-

tier des actions d'apaisement et de réconciliation pour faire prévaloir la sagesse, le respect et le fair-play.

- Le bureau fédéral a recommandé la mise en œuvre du processus de renouvellement de l'organe de direction de la LFP pour le mandat 2024 - 2028.

- Le bureau fédéral se félicite des débuts positifs du nouveau staff technique dirigé par M. Vladimir PETKOVIC à l'occasion des deux premières rencontres amicales (Algérie/Bolivie et Algérie/Afrique du Sud) qui ont eu lieu à l'occasion du tournoi FIFA SERIES ALGERIA EDITION 2024, organisé dans d'excellentes conditions à Alger et Annaba durant la période du 18 au 26 mars 2024 (date FIFA du mois de Mars 2024).

D'autres sujets ont été passés en revue comme les AG, le budget de fonctionnement...